

Chirurgie antique : les bandages herniaires a l'époque mérovingienne / V. Deneffe.

Contributors

Deneffe, Victor, 1835-1908.

Publication/Creation

Anvers : H. Caals, 1900.

Persistent URL

<https://wellcomecollection.org/works/net5js22>

License and attribution

Conditions of use: it is possible this item is protected by copyright and/or related rights. You are free to use this item in any way that is permitted by the copyright and related rights legislation that applies to your use. For other uses you need to obtain permission from the rights-holder(s).



Wellcome Collection
183 Euston Road
London NW1 2BE UK
T +44 (0)20 7611 8722
E library@wellcomecollection.org
<https://wellcomecollection.org>

(2)
SI.PG

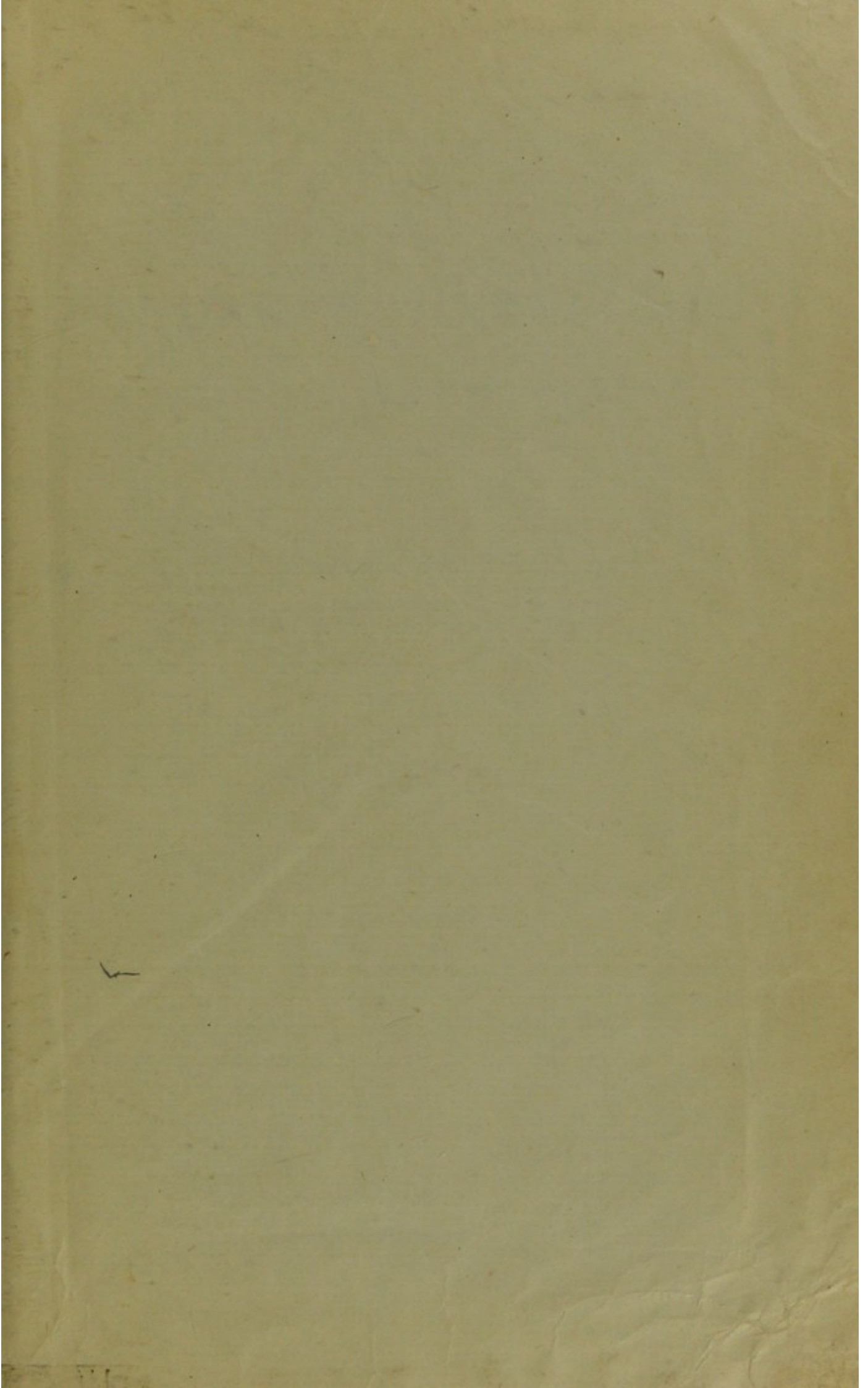
~~H. XXX. f~~
20

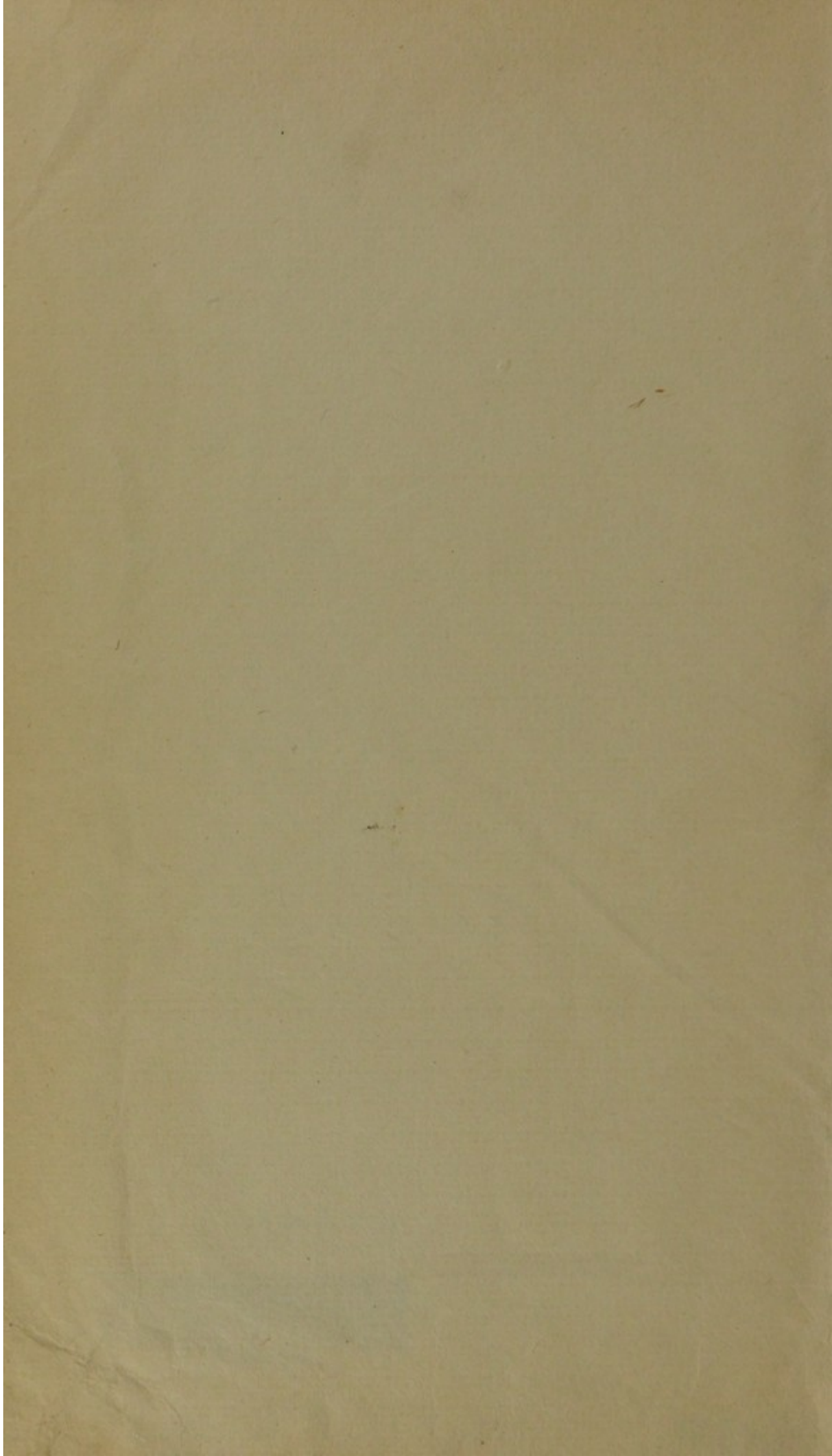
(2) SI. PG

x 34977



22101093696





CHIRURGIE ANTIQUE

LES
BANDAGES HERNIAIRES
A L'ÉPOQUE MÉROVINGIENNE

PAR

le Docteur V. DENEFFE

Professeur ordinaire à la Faculté de Médecine de l'Université de Gand.
Membre titulaire de l'Académie Royale de Médecine de Belgique.



H. CAALS, Éditeur
55, AVENUE CHARLOTTE, 55
ANVERS.

J.-B. BAILLIÈRE & Fils,
Libraires,
19, RUE HAUTEFEUILLE, 19
PARIS.

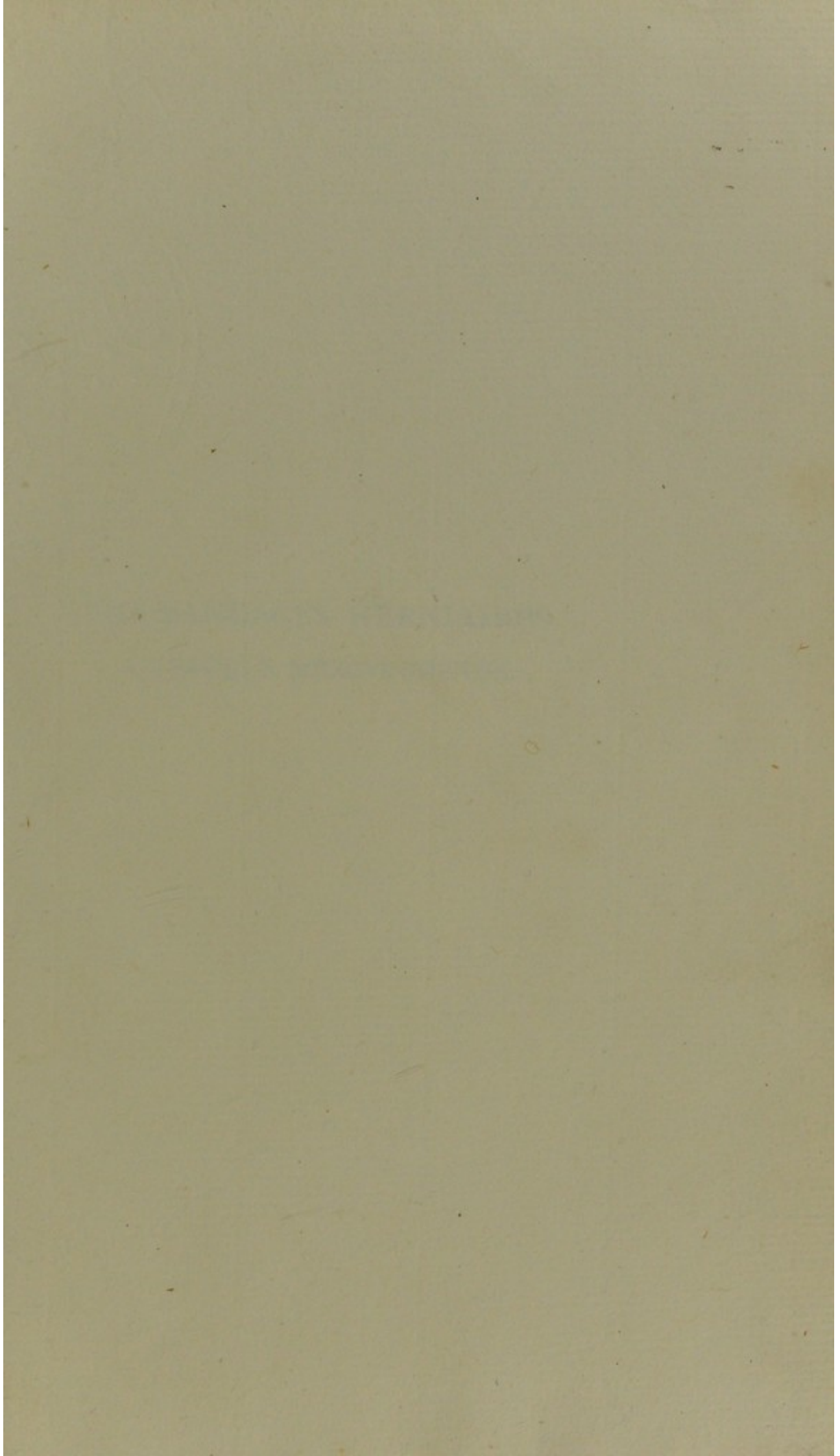
LOESCHER & C^o,
Libraires de S. M. la Reine d'Italie
CORSO, 307
ROME.

Librairie GEORG & C^o
(H. Georg & W. Kündig)
LIBRAIRES DE L'UNIVERSITÉ
GENÈVE.

Jean NOMAN & Fils
Libraires
35, PRINS HENDRIKKADE, 35
AMSTERDAM.

1900.



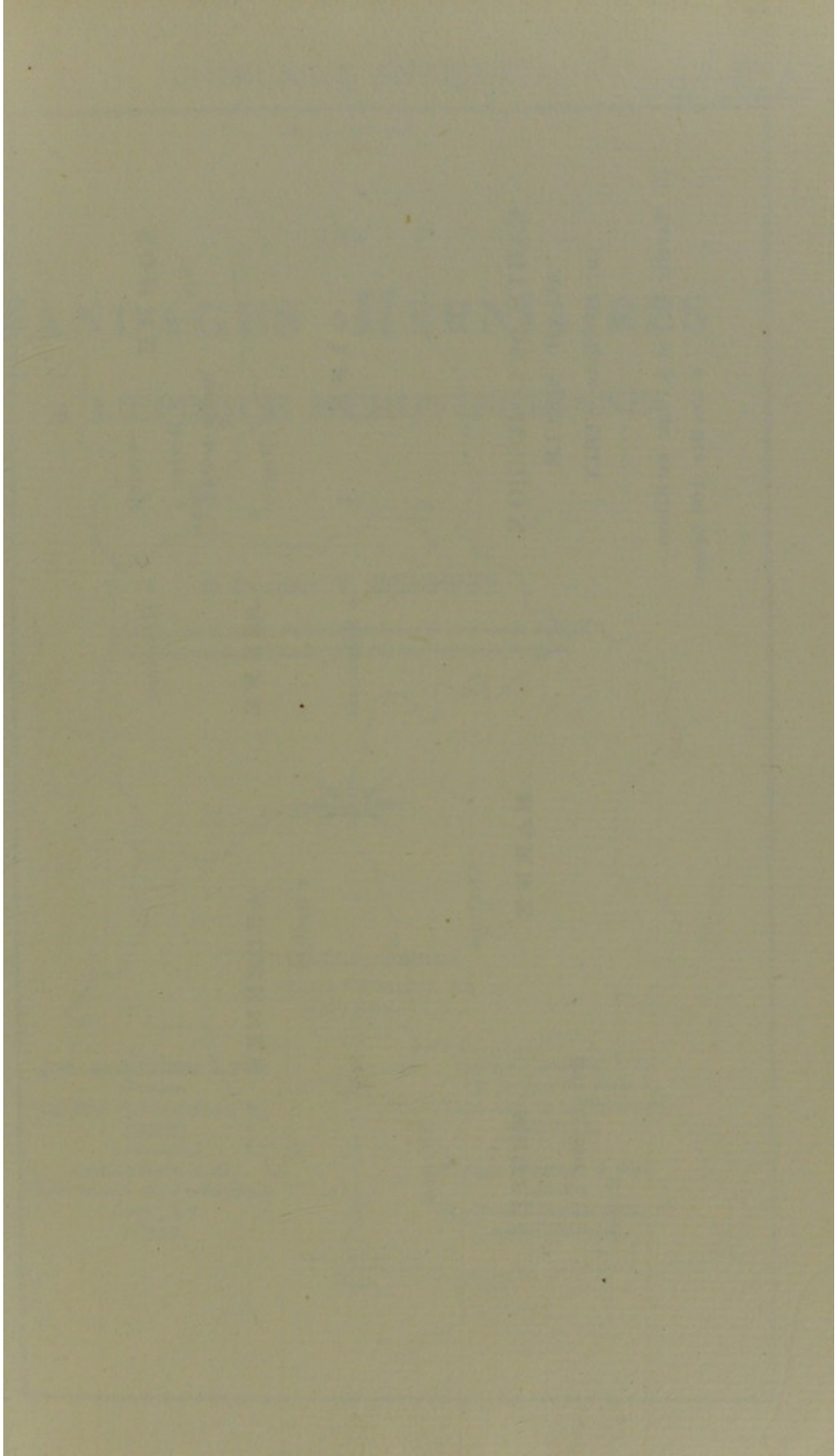


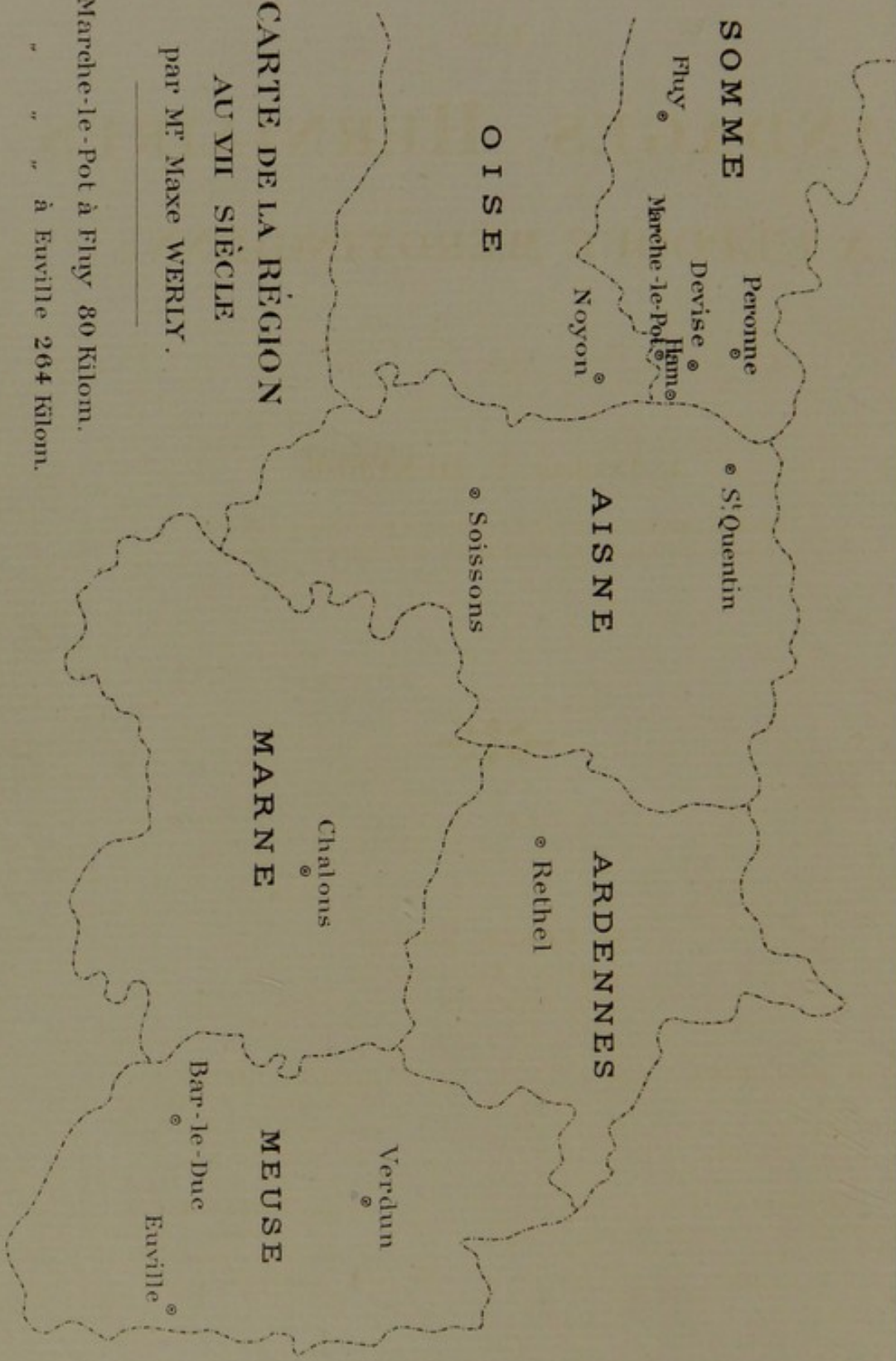


LES BANDAGES HERNIAIRES
A L'ÉPOQUE MÉROVINGIENNE.

THE UNIVERSITY OF CHICAGO

PHYSICS DEPARTMENT





CARTE DE LA RÉGION

AU VII SIÈCLE

par M. Maxe WERLY.

de Marche-le-Pot à Fluy 80 Kilom.

à Euville 264 Kilom.

LES
BANDAGES HERNIAIRES
A L'ÉPOQUE MÉROVINGIENNE

PAR

le Docteur V. DENEFFE

Professeur ordinaire à la Faculté de Médecine de l'Université de Gand.
Membre titulaire de l'Académie Royale de Médecine de Belgique.



H. CAALS, Éditeur
55, AVENUE CHARLOTTE, 55
ANVERS.

J.-B. BAILLIÈRE & Fils,
Libraires,
19, RUE HAUTEFEUILLE, 19
PARIS.

LOESCHER & C^o,
Libraires de S. M. la Reine d'Italie
CORSO, 307
ROME.

Librairie GEORG & C^o
(H. Georg & W. Kündig)
LIBRAIRES DE L'UNIVERSITÉ
GENÈVE.

Jean NOMAN & Fils
Libraires
35, PRINS HENDRIKKADE, 35
AMSTERDAM.

1900.

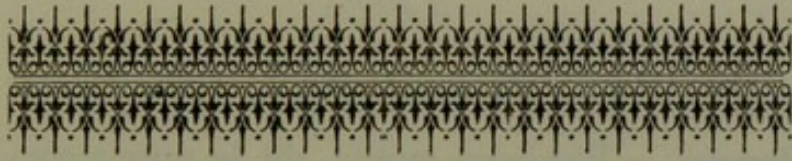
TRUSSES: Medieval

BANDAGES: Historical

A HISTORY OF MEDICAL

(2) SI.PG





Les bandages herniaires tels que nous les fabriquons aujourd'hui sont d'une incontestable utilité. Chez l'enfant, les jeunes gens ils amènent à la longue des guérisons radicales de la hernie. Chez l'adulte, ils empêchent cet accident d'être incommode, de troubler l'exercice de la profession de celui qui les porte, enfin ils préviennent fréquemment une complication qui peut être mortelle : l'étranglement intestinal.

Au point de vue curatif et palliatif surtout, le bandage herniaire a rendu d'éminents services.

Mais d'où viennent ces appareils si fréquemment employés de nos jours ? Cherchons, sans nous préoccuper des idées classiques qui règnent sur cette question et remontons jusqu'aux sources de notre civilisation.

L'Égypte semble ne pas avoir connu les

bandages herniaires métalliques, m'écrit M^r Daressy. « Plusieurs motifs, dit le savant conservateur du Musée de Gyzeh, peuvent » pourtant être invoqués pour expliquer l'absence de ces appareils dans les Nécropoles, » alors même que les Egyptiens auraient eu » l'idée de les employer. Lors de la résurrection, » le corps devait être parfait, beau et sain, il » n'était pas nécessaire de rappeler au défunt les » misères physiologiques qu'il avait endurées » pendant sa première existence terrestre. Les » bandages herniaires qui ne devaient plus servir » lors de la réincarnation, étaient donc inutiles à » la momie. D'autre part sans parler même de » l'or ou de l'argent, les métaux étaient d'un » prix relativement élevé, bien des sépultures » ont été pillées dans l'antiquité, dans le seul » but d'y rechercher le fer et le bronze. Dans la » tombe d'Aménophis II trouvée l'an dernier » à Thèbes, tous les objets composant le » mobilier funéraire étaient brisés. Cette destruction est peut-être due à des révolutions » politiques ou religieuses, mais il faut remarquer que tous les objets en métal, tels » qu'outils, ornements de statues et de meubles

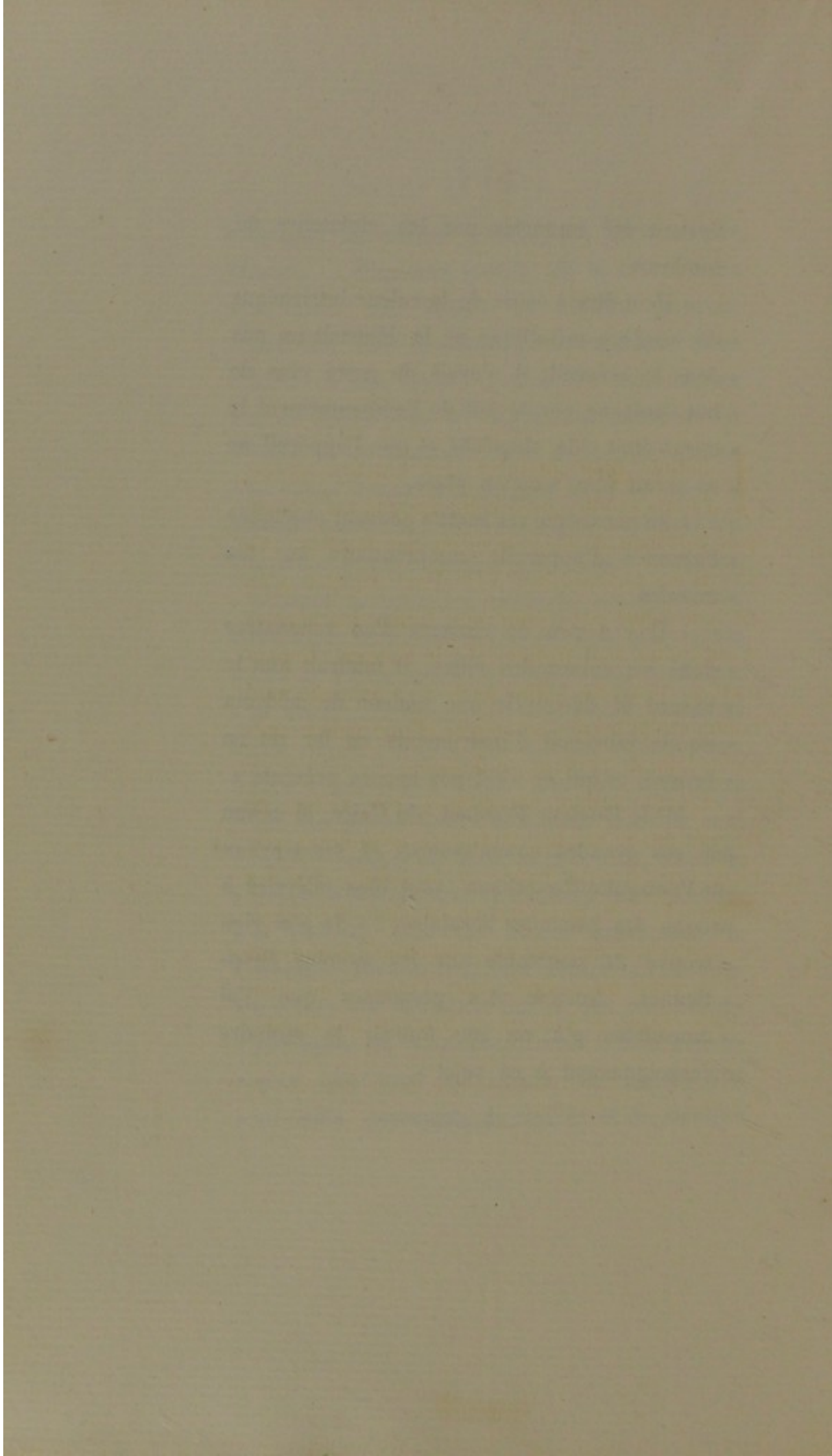
» avaient été emportés par les violateurs du
» tombeau.

» Peut-être à cause de la valeur intrinsèque
» du bandage métallique ne le déposait-on pas
» dans le cercueil; il n'avait du reste plus de
» but, puisque par le fait de l'embaumement le
» corps était vidé, desséché et que l'appareil ne
» se serait plus tenu en place.

» Je pense que ces motifs peuvent expliquer
» l'absence d'appareils compresseurs sur les
» momies.

» Il y a peu de chances d'en rencontrer
» dans les ruines des villes, il faudrait que le
» hasard fit découvrir une maison de médecin
» ou de fabricant d'instruments en fer ou en
» bronze, ce qui ne s'est pas encore présenté ».

Mr le Docteur Fouquet, du Caire, si connu
par ses grandes connaissances et ses travaux
sur l'antiquité Egyptienne, veut bien m'écrire à
propos des bandages herniaires : « Je n'ai rien
» trouvé de semblable sur les momies égyptiennes.
» Aucune des personnes que j'ai
» consultées n'a pu me fournir le moindre
» renseignement à ce sujet ».



L'étude bien attentive des auteurs grecs, nous montre qu'à cette époque on s'occupait fort peu de la contention des hernies. Au IV^e siècle Oribase, au VII^e Paul d'Égine n'en parlent même pas ; pour eux toutes les hernies n'ont qu'un seul traitement : le bistouri. Cependant au V^e siècle Aélius parle d'un bandage mou contenant la hernie au moyen d'une pelote spéciale, faite de chiffons ou de soie.

L'école latine, représentée par Celse, ne connaît pas le bandage herniaire métallique, elle n'emploie que la bande et la pelote chez les enfants (1). « Si un enfant en bas-âge, dit Celse, » est affecté d'une descente d'intestin, il faut avant » d'en venir au scalpel, faire l'essai d'un bandage. Dans ce but, on se procure une bande,

(1) Liv. VII § XX. De l'opération de la descente de l'intestin dans le Scrotum.

» au bout de laquelle on coud une pelote de
» linge qu'on place sur l'intestin pour le repous-
» ser, puis on fixe étroitement le reste de la
» bande autour du corps de l'enfant. »

Au X^e siècle l'école arabe, représentée par Avicenne, se sert d'une pelote plane appliquée sur l'orifice herniaire, celle-ci est soutenue par une plaque de fer qui en assure le maintien. C'est, disent MM. Rainal frères, la première apparition du métal dans la fabrication des bandages.

Si je poursuis mes recherches dans le remarquable travail publié en 1899 par MM. Léon et Jules Rainal (1) sur le bandage herniaire « autrefois et aujourd'hui », je vois qu'en 1060 Constantin l'Africain préconise, comme Avicenne le fit plus tard, une plaque métallique concave en plomb, maintenue par un spica en cuir ou en toile.

Au commencement du XIV^e siècle, Gordon professeur à Montpellier, recommanda le brayer à ceinture métallique. L'idée de Gordon ne fut pas comprise, parce qu'on croyait alors que le

(1) LÉON et JULES RAINAL FRÈRES. *Le bandage herniaire Autrefois-Aujourd'hui*. — Paris, 1899.

bandage herniaire n'était qu'un appareil destiné à maintenir des topiques sur une tumeur. Le bandage de Gordon était en fer rigide et soutenait mieux la pelote, quelle qu'elle fut, que les ceintures molles employées jusqu'alors. Le bandage de Gordon ne fut pas utilisé par ses contemporains. Au XV^e siècle cependant nous retrouvons la même idée en Italie.

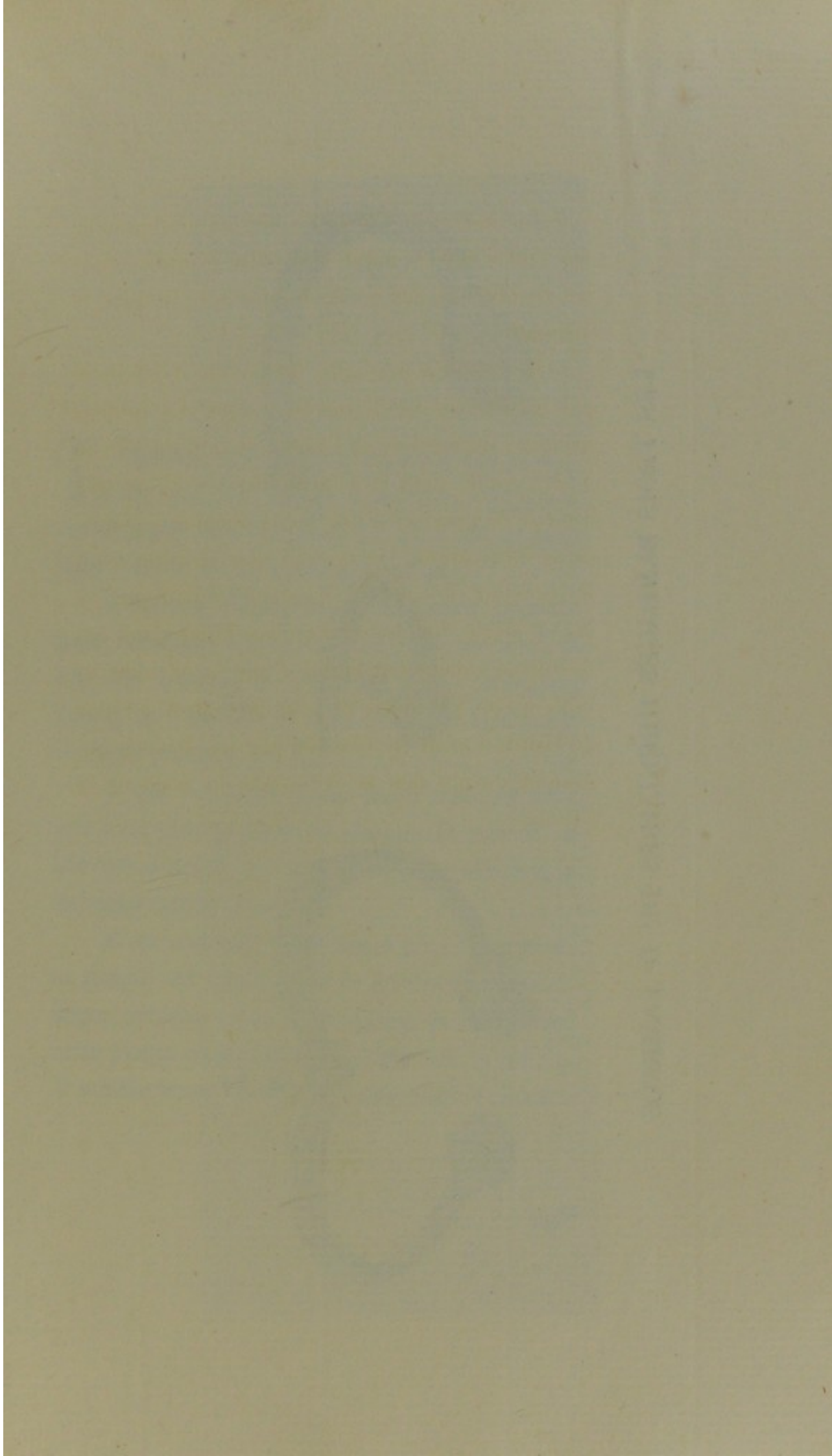
En 1480 Marcus Gatenaria déclare que c'est vers 1350 que la construction des bandages métalliques a été commencée et il ajoute qu'il connaît à St-Jean-du-Bourg un ferronnier qui fait des brayers de fer métallique qui rendent de grands services aux hernieux.

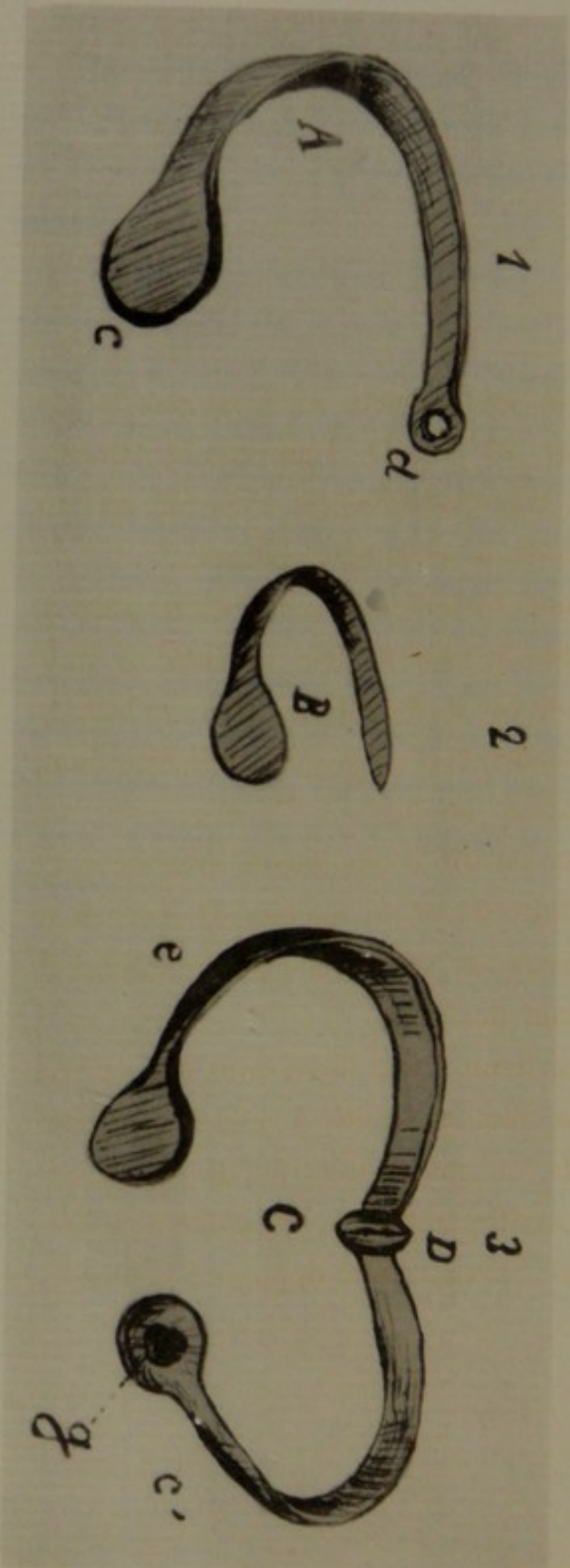
A mesure que nous approchons de la période moderne, tous ou presque tous les bandages nouveaux sont fabriqués avec des pièces métalliques. En 1663 survint un très grand progrès dans la fabrication des bandages. Nous le devons à Nicolas Lequin qui le premier substitua au bandage en fer mou, le bandage à ressort trempé tel qu'il existe encore de nos jours.

Il résulte de cette étude que le bandage métallique a été imaginé dès les débuts du XIV^e siècle par Gordon, professeur à Montpellier.

Le silence de l'histoire, sur ce point comme sur tant d'autres, a autorisé cette créance, mais les recherches des archéologues sont venues la démentir.

Le bandage herniaire fut connu et employé par les Francs. On le retrouve dans des tombes franques du nord de la France, datant du VI^e au VIII^e siècle, peut être même du V^e. Il est très difficile de préciser d'une façon absolue l'époque de sa fabrication. On croyait que Gordon avait le premier inventé le bandage métallique au XIV^e siècle, or les recherches faites dans ces dernières années ont établi d'une façon indiscutable qu'au VI^e siècle et peut être au V^e, l'idée de Gordon avait été réalisée par les Francs qui avaient envahi dès le V^e siècle le nord de la France.





LES TROIS BANDAGES HERNIAIRES DU D^r LAMBROS

L'opinion que j'émetts ici n'est pas acceptée par M^r le D^r Lambros d'Athènes, archéologue très distingué qui s'est fait un nom dans l'étude de la chirurgie antique.

L'éminent historien m'écrit qu'il possède trois bandages herniaires très anciens. A et B ont été trouvés à Bocotien sans indication exacte de l'endroit et sans qu'il soit bien facile de leur préciser un âge.

A est construit d'une façon massive avec une forte pelotte (C) et un anneau (D) par où se tire une courroie ou une bande pour attacher le bandage autour des reins.

B est construit d'une façon plus décorative, sa plaque est mince, pareille à celle de nos bandages actuels, ce qui permettrait de croire que cette plaque était rembourrée de matières molles. Il semble brisé à l'extrémité opposée à la plaque.

Le troisième bandage D est double. Il est unique dans son genre, il a été déterré à Thèbes dans une rangée de tombeaux appartenant avec certitude au VI^e ou VII^e siècles avant J.-C.

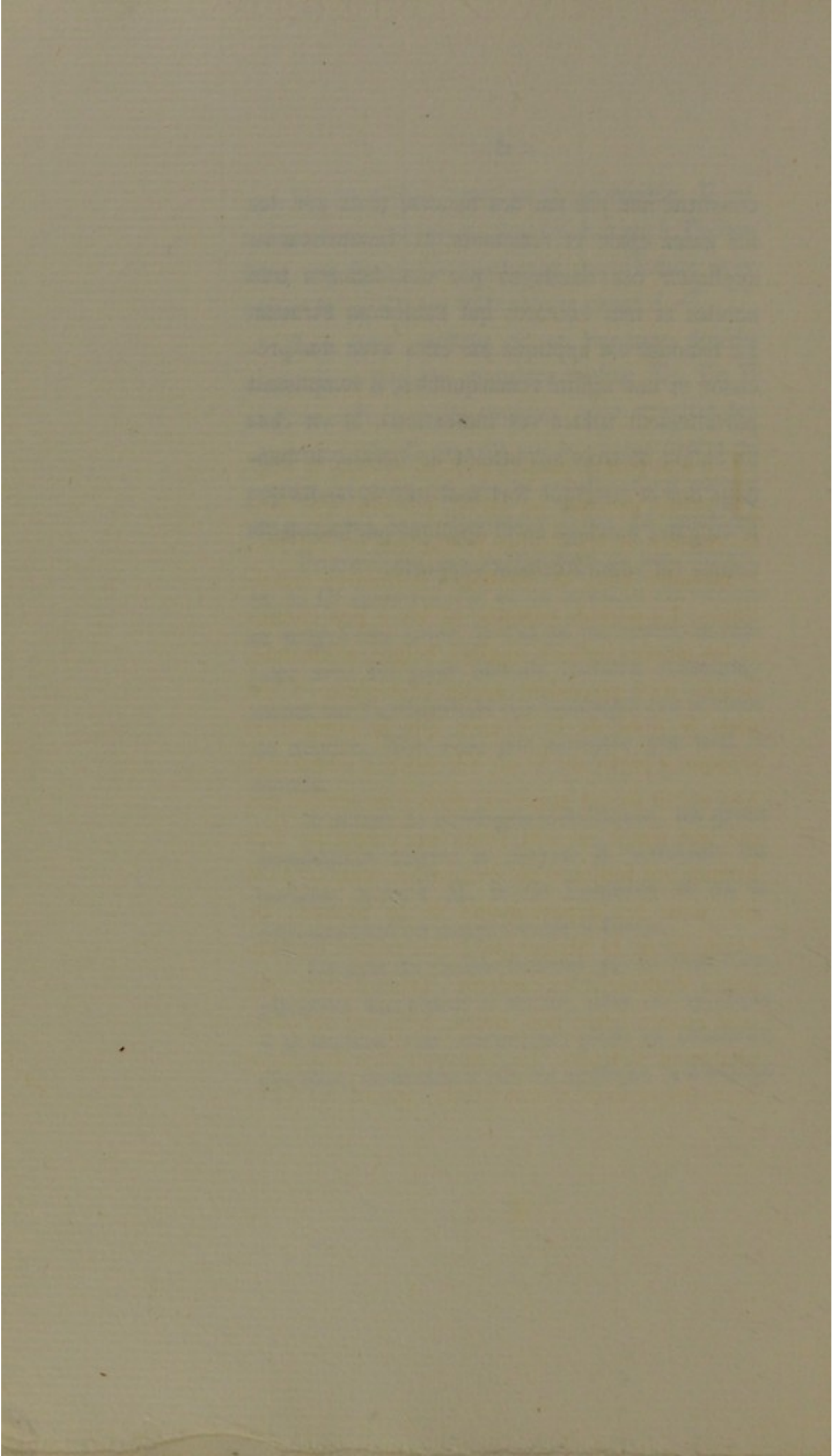
Les deux moitiés de ce bandage double sont reliées par une charnière mobile (C). En E et E' on voit de petits anneaux pour attacher des courroies. En G on voit sur la plaque droite un petit trou provoqué par la rouille et qui permet de regarder dans l'intérieur creux du bandage.

Poursuivant ses recherches et ses études, M. le D^r Lambros est en ce moment en voyage et malgré mes soins, je n'ai pu me mettre en rapport avec lui pour obtenir certains renseignements sur l'authenticité des bandages que je viens de décrire. Elle n'est pas acceptée par tout le monde.

A défaut de bandages métalliques, les grecs possédaient encore le moyen de maintenir les hernies, m'écrit M. le D^r Lambros et on le retrouve bien en usage encore à Creta.

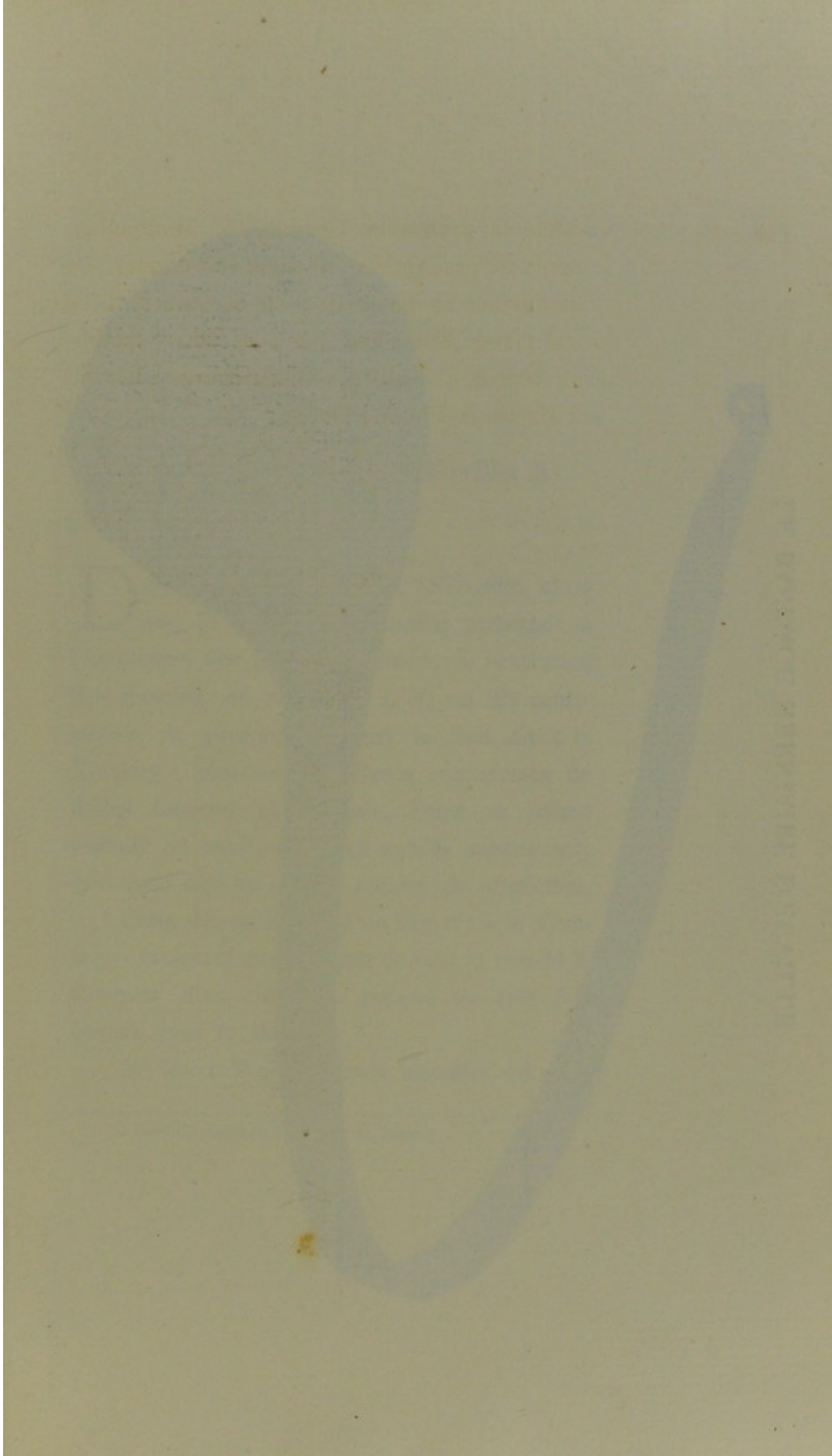
Ce sont de vieilles femmes qui en font l'application. On réduit la hernie, puis on applique à sa surface une compresse pliée en plusieurs doubles, au-dessus d'elle on applique le bandage

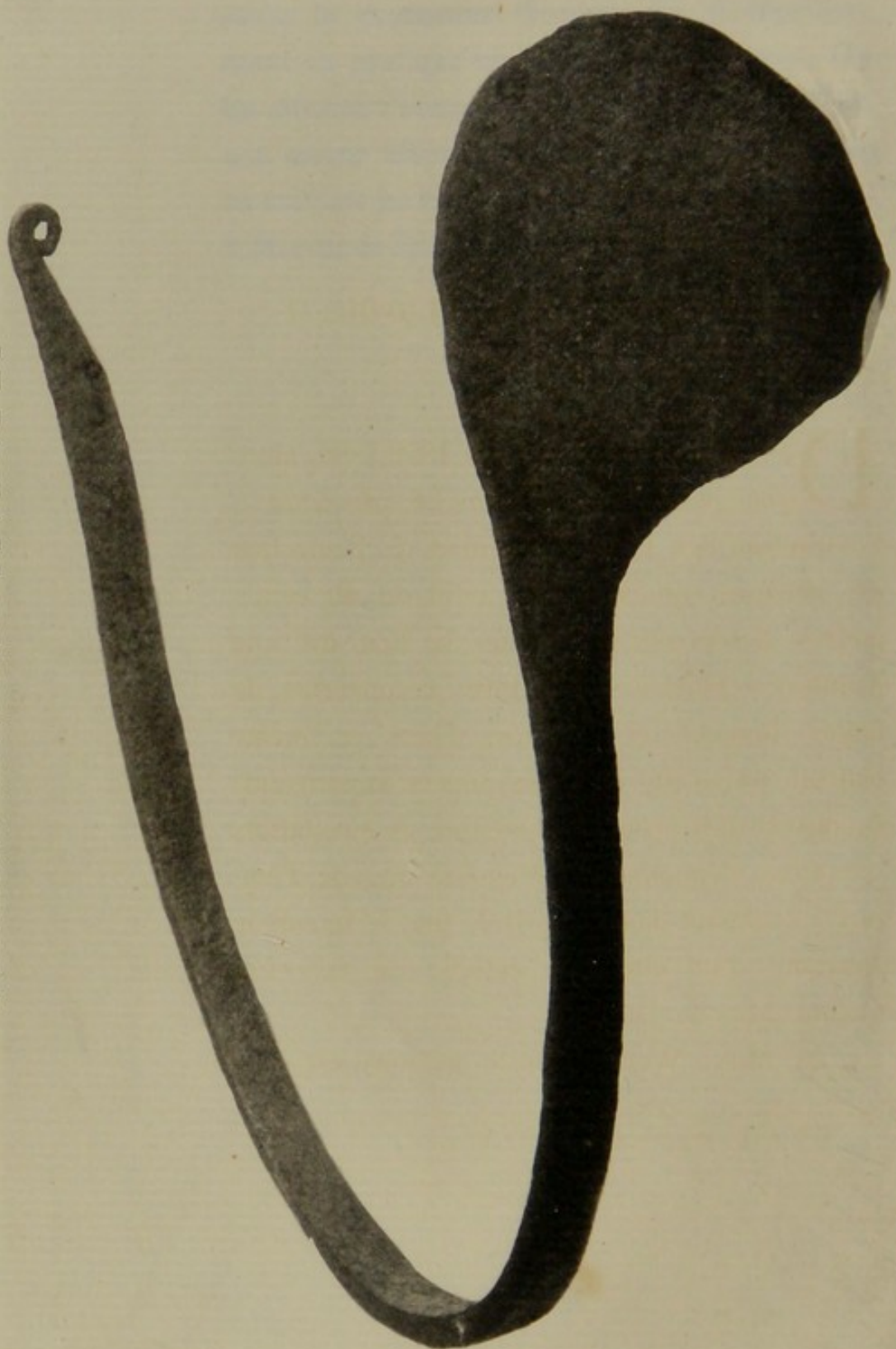
constitué non pas par des bandes, mais par des fils assez épais et résistants. M. Lambros a vu appliquer ces bandages par des femmes très habiles et très exercées qui habitaient Piracus. Le bandage est appliqué par elles avec une précision et une agilité remarquables, il remplissait parfaitement toutes ses indications. Il vit chez un enfant de trois ans atteint de hernie, le bandage dur et élastique fort mal toléré, tandis que le vulgaire bandage en fil appliqué par une vieille femme fut admirablement supporté.



Je n'ai trouvé jusqu'à présent ni dans la littérature grecque ou latine, pas plus que dans les musées ou les fouilles pratiquées en Egypte, la moindre trace de bandages herniaires métalliques. La période romaine ne les a pas connus et les musées italiens, anglais, belges, allemands, danois n'en possèdent aucun exemplaire. C'est dans le nord de la France que la population franque à partir du V^e ou VI^e siècle a commencé à se servir de cet appareil ; mais il ne semble pas que son usage se soit beaucoup vulgarisé. Les hernies ont toujours été fréquentes, mais ce n'est que dans les départements de la Somme, de l'Oise et de la Meuse que l'on a trouvé les bandages destinés à les contenir. Trois d'entre eux sont encore entre nos mains, trois ont été complètement détruits. Le souvenir des bandages herniaires francs s'était perdu, quand au XIV^e

siècle le professeur Gordon, de Montpellier, remit en pratique les bandages métalliques. On lui attribua l'honneur de cette découverte. C'est une erreur historique que nous allons rectifier en étudiant les bandages francs trouvés à Euville, à Marche-le-Pot et à Devise.





LE BANDAGE HERNIAIRE D'EUVILLE

Le bandage herniaire d'Euville. (1)

Dans le courant de l'année 1879-1880, alors que la commune d'Euville procédait à l'extraction des pierres destinées à l'entretien des chemins, on rencontra à 30 ou 40 centimètres de profondeur dans le lieu dit « le Tomboy » plusieurs sépultures recouvertes de dalles longues et étroites. Dans ce même endroit on avait, quelques années auparavant, découvert déjà un certain nombre de squelettes.

Cette dénomination d'un lieu dit « le Tomboy » évoquant dans l'esprit de tout le monde le souvenir d'un cimetière antique est très fréquente dans le Barrois.

M^r Maxe Werly, dont le mémoire est sous

(1) Euville département de la Meuse.

nos yeux, l'a trouvée vingt et une fois sur le cadastre des arrondissements de Bar et de Commercy, puis vingt autres fois sous les formes altérées de : Tombe, Tombée, Tombeau, Tombotte, Retombois, Tombuit, Tombit, Tombour. Cette expression est aussi très fréquente dans la partie Wallonne de la Belgique.

Cette découverte se fit sans soins, sans précaution, sans le concours des archéologues fort distingués de la région. On n'en parla guère et le silence complet ne tarda pas à se produire autour de cette trouvaille qui méritait pourtant de fixer l'attention. M^r Liénard publia bientôt après son « Archéologie de la Meuse » sans faire mention d'Euville, les journaux des environs n'en parlèrent pas et M^r Maxe Werly est fort porté à croire que la Société des lettres, sciences et arts de Bar-le-Duc et la Société Philomatique de Verdun ne connurent pas l'importance de cette découverte. Aucun procès-verbal ne semble en avoir été dressé et nous la voyons très sommairement signalée dans le travail de M^r l'abbé Grandpierre, intitulé « le Vieil Euville. »

En 1880, les objets trouvés dans ce champ

funéraire furent déposés au Musée Municipal de Bar-le-Duc sous les n^{os} 466, 467 et 468. Nous voyons que ces n^{os} ont été donnés à un Scramasax, à un objet en fer encore indéterminé et à un vase de verre offerts par M^r Simonin, Maire d'Euville.

« Cette fouille des tombes, dit M^r Maxe
» Werly, n'ayant pas été pratiquée méthodique-
» ment, avec les précautions indispensables,
» aucun procès-verbal des objets recueillis et de
» la place qu'ils occupaient n'ayant été rédigé au
» moment de l'ouverture des trois ou quatre
» sépultures mises à découvert, il est impossible
» de savoir laquelle de ces tombes a fourni le
» bandage herniaire, et quels étaient les objets
» qui l'entouraient, ce qu'il eut été très important
» de connaître. En effet, pour l'étude d'un mobi-
» lier funéraire, il peut être permis de tenter une
» classification de l'âge des cimetières de l'épo-
» que franque du V^e au IX^e siècle, de déterminer
» parfois l'état social du personnage dont on
» retrouve les restes : chef militaire ou simple
» guerrier, selon le degré de richesse des armes
» déposées près de lui, soit qu'il possède une
» longue épée, un scramasax, ou de simples

» couteaux, il devient également possible par la
» nature des bijoux, des ustensiles, de se pro-
» noncer sur le sexe du mort. Par l'examen de
» leur style, de leur ornementation, de la tech-
» nique de leur fabrication, les divers objets
» composant un mobilier funéraire peuvent auto-
» riser l'archéologue à reporter telle sépulture
» aux premiers temps de l'occupation franque,
» telle autre aux dernières années de la période
» dite Mérovingienne. »

Quand M^r Maxe Werly s'occupant alors de dessiner « pour le catalogue à publier ultérieurement » vint visiter le Musée de Bar-le-Duc, son attention fut vivement attirée sur cet appareil inconnu, renseigné au catalogue sous le nom de *objet en fer encore indéterminé*.

Ce fut lui qui le reconnut pour un instrument chirurgical, pour un bandage herniaire, et son diagnostic fut confirmé par l'examen qu'en firent bientôt les très distingués orthopédistes de Paris, MM^{rs} Rainal frères. C'était un bandage herniaire antique, le premier connu, que M^r Maxe Werly signalait à l'attention du monde savant.

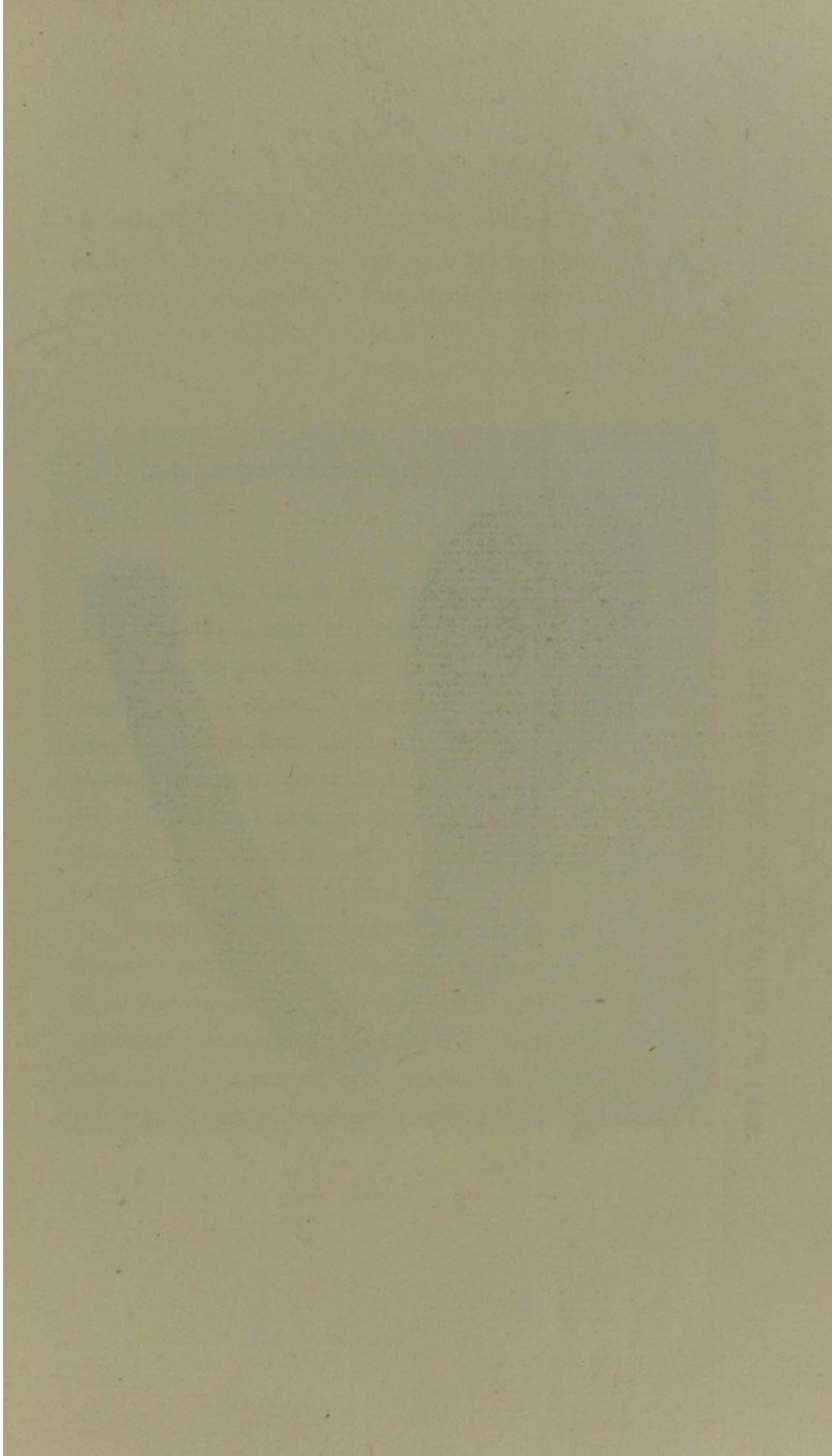
Le bandage herniaire trouvé à Euville est le

mieux conservé des trois que nous possédons, c'est un bandage droit. Celui de Marche-le-Pot et celui de Devise ont perdu une partie plus ou moins grande de leur arc, celui d'Euville nous est parvenu dans un état d'intégrité parfaite. La plaque destinée à fermer l'ouverture abdominale est grande, elle mesure huit centimètres dans son diamètre transverse, sept centimètres dans son diamètre inféro-supérieur.

La lame du bandage mesure quarante cinq centimètres de longueur, sur onze millimètres de hauteur et six millimètres d'épaisseur. A quatre centimètres de sa terminaison, la lame va se rétrécissant en pointe, dont l'extrémité se recourbant sur elle-même vers le bas, se redresse alors pour s'arrêter contre la partie inférieure du bandage. Elle laisse, en se recourbant ainsi sur elle-même, une petite ouverture presque arrondie. La forme de ce bandage est celle d'une demi ellipse, ouverte en avant sur un espace de vingt centimètres, le diamètre antéro-postérieur mesure vingt et un centimètres.

A quelle époque appartient ce bandage herniaire? M^r Maxe Werly s'entourant de toutes les probabilités possibles, étudiant les dessins

des dalles qui recouvraient les cercueils, en arrive à conclure qu'il appartient à une époque s'étendant du V^e au VII^e siècle. Le bandage est en fer.



LE BANDAGE HERNIAIRE DE MARCHÉ LE POT



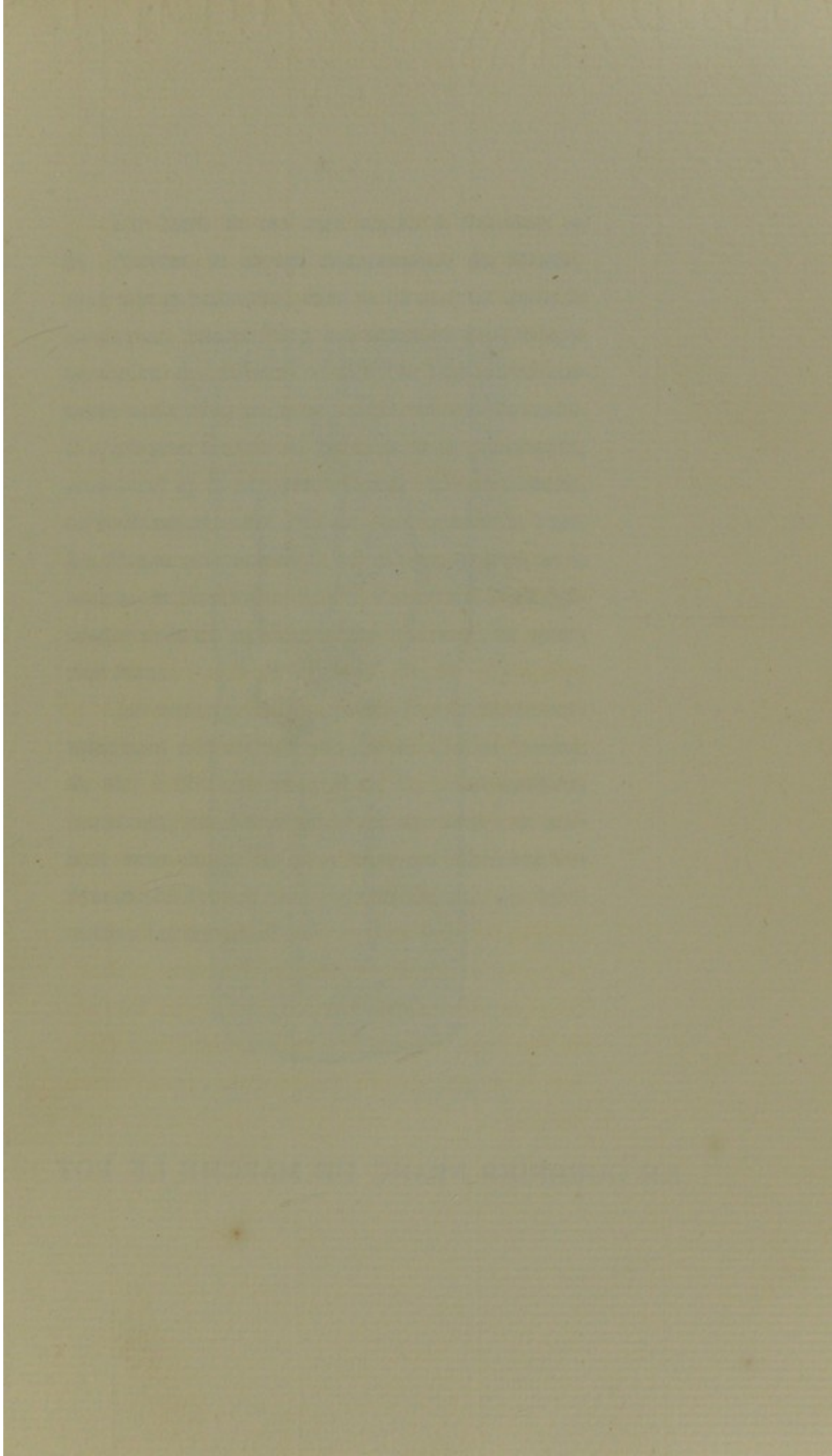
Le bandage herniaire de Marche-le-Pot.

En 1884 M. Lelaurain, archéologue, trouva dans un grand cimetière franc situé à Marche-le-Pot près Péronne (Somme), un bandage herniaire destiné à maintenir une hernie gauche. Le squelette sur lequel fut trouvé le bandage était dans un sarcophage. C'est au lieu dit : « le champ à Lusiaux » que se trouvait ce cercueil. En Picard le mot « Lusiau » signifie cercueil.

Le guerrier qui reposait dans ce sarcophage de pierre était revêtu de son épée, de sa lance, de sa francisque et de couteaux; à ses pieds on voyait un vase en pierre sans anse. Le bandage était bien à sa place, du côté gauche; sa plaque était encore partiellement recouverte de la pelotte

de peau qui protégeait le corps contre la pression du ressort ; du cuir et de l'étoffe recouvraient en partie le ressort du bandage. Ce revêtement s'était assez bien conservé, car le cimetière franc de Marche-le-Pot est très favorable à la conservation des objets qui y sont enfouis. On trouva encore dans cette tombe des débris de cuir, une boucle simple et des ferrets.

Le bandage est en fer, son arc est brisé à l'extrémité opposée à la plaque. Il mesure dans sa longueur trente et un centimètres, il a donc perdu une partie assez notable de cette longueur puisqu'elle atteint dans le bandage de Devise, également brisé, quarante-deux centimètres et dans celui d'Euville qui est intact, quarante-cinq centimètres. La largeur de la lame est de deux centimètres, elle s'agrandit quelque peu à mesure qu'on se rapproche de la plaque où elle mesure deux centimètres et demi. La plaque compte six centimètres dans le diamètre horizontal, cinq centimètres dans le diamètre vertical. Dans sa plus grande largeur, l'ouverture de l'arc du bandage mesure dix-huit centimètres. Dans son diamètre antéro postérieure douze centimètres.



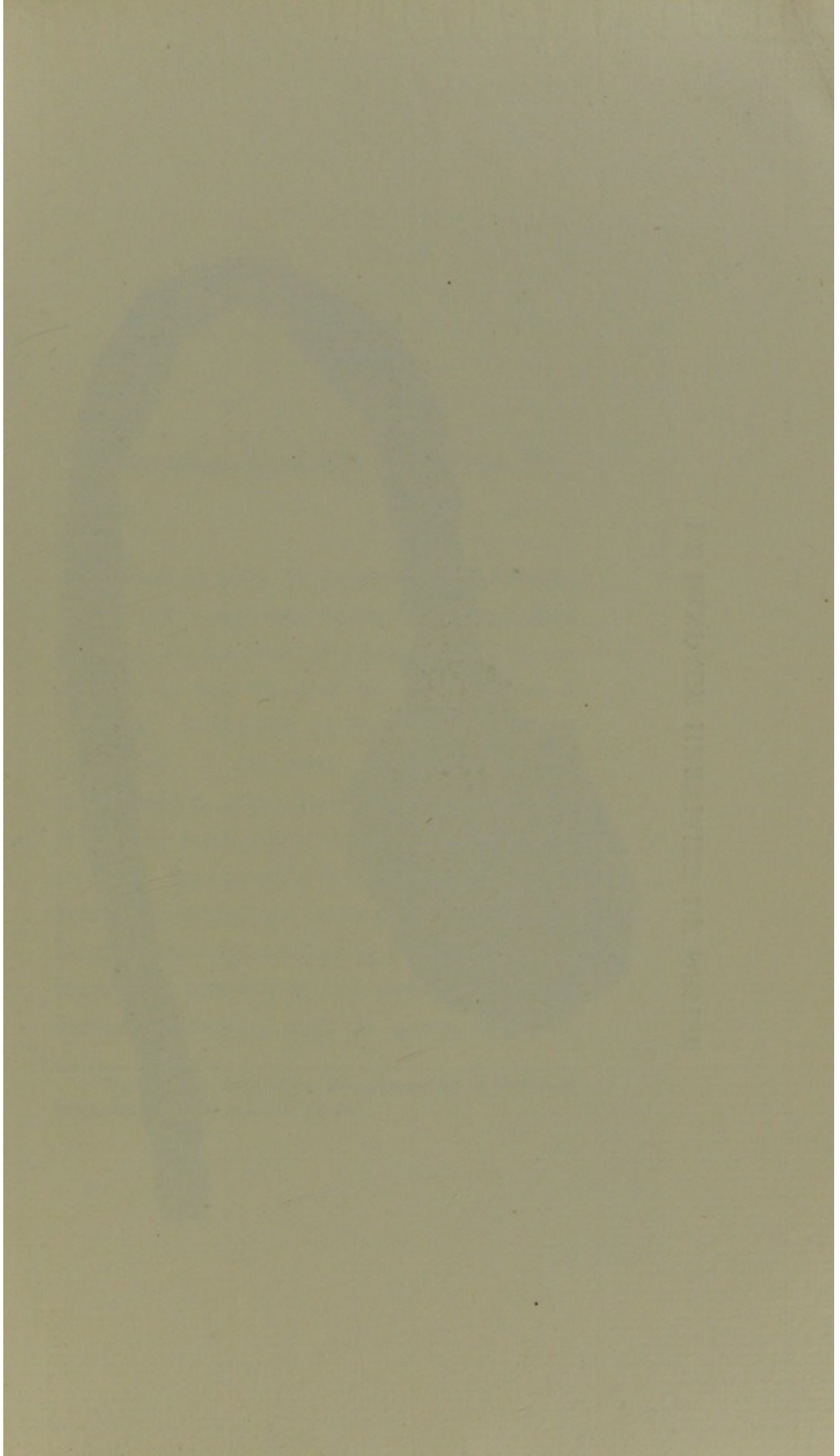


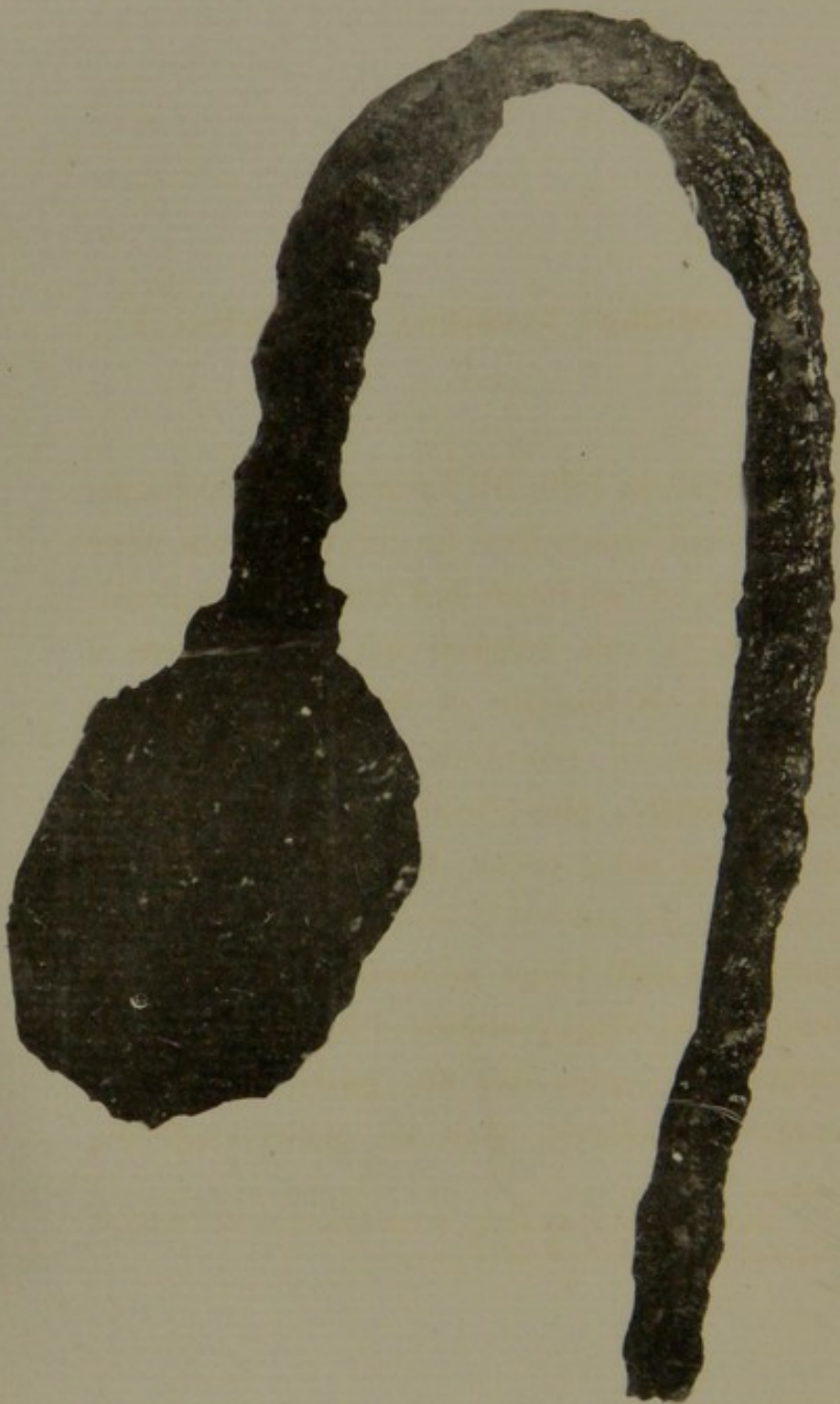
LE GUERRIER FRANC DE MARCHE LE POT

En 1896 je me suis rendu à Péronne et M. Fourtet, le savant conservateur du Musée, avec une gracieuseté, dont je ne saurais assez le remercier, voulut bien me montrer le bandage herniaire de Marche-le-Pot. Il est manifestement cassé et la portion perdue est assez grande. Il n'est plus comme au moment de sa découverte, recouvert de la moindre trace de cuir ou d'étoffe, ce revêtement s'est détruit au contact de l'air. Le Musée ne possède ni les débris du cuir, ni la boucle, ni les ferrets que M. Lelaurain avait rencontré près du bandage, dans la tombe du guerrier franc.

Le bandage de Marche-le-Pot remonte certainement à la même époque que celui de Devise, de 450 à 600 ans après J.-C. Ils se ressemblent beaucoup, paraissent de la même facture et sortent sans doute de chez le même fabricant car Marche-le-Pot est bien près de Devise, dix kilomètres les séparent.

Faint, illegible text, possibly bleed-through from the reverse side of the page. The text is arranged in several paragraphs and is too light to transcribe accurately.





LE BANDAGE HERNIAIRE DE DEVISE

Le bandage herniaire de Devise. (1)

C'était en 1894. M^r Lelaurain, archéologue, était occupé dans un cimetière franc situé à Devise, sur les bords de l'Aumignon, à proximité de la voie romaine qui va d'Amiens à Vermund, S^t-Quentin et Bavay. Pendant ses recherches, il rencontra un sarcophage en pierre tendre, plus étroit aux pieds, orienté de tête au soleil levant, les pieds vers le soleil couchant. Le couvercle était plat et sans ornements. Le sarcophage mesurait deux mètres de long, quatre-vingt centimètres de large à la tête, trente-cinq centimètres aux pieds, sa hauteur, couvercle compris, était de quatre-vingt-cinq

Devise. Canton de Ham, Arrondissement de Péronne, Département de la Somme, France.

centimètres. Le squelette était dans le cercueil, mais réduit en poussière à part le bassin, les fémurs et une partie des tibias. Les squelettes inhumés, à même, dans la terre sont mieux conservés que ceux enfermés dans des sarcophages. A la place correspondante au cou, on voyait sur le plancher du cercueil un collier en grains de verroterie et d'ambre rouge. Autour des débris de la tête se trouvaient des boucles d'oreille en bronze, au-dessous des clavicules, on voyait des débris de fibules en même métal. Ces ornements ne laissent aucun doute sur le sexe de la personne enfouie. C'était bien une femme. Sur le bassin du côté droit était appliqué un bandage herniaire, sa plaque correspondait à l'aîne droite.

Ce bandage est en fer. Sa plaque mesure sept centimètres de long sur cinq centimètres de large, ses bords sont effrités par les siècles, elle se continue avec le ressort qui forme un arc de cercle dont la longueur mesure quarante deux centimètres. Le bout opposé à la plaque n'est pas complet, une petite partie en a disparu, il est brisé, mais sur une étendue moins considérable qu'elle ne l'est dans le bandage de Marche-

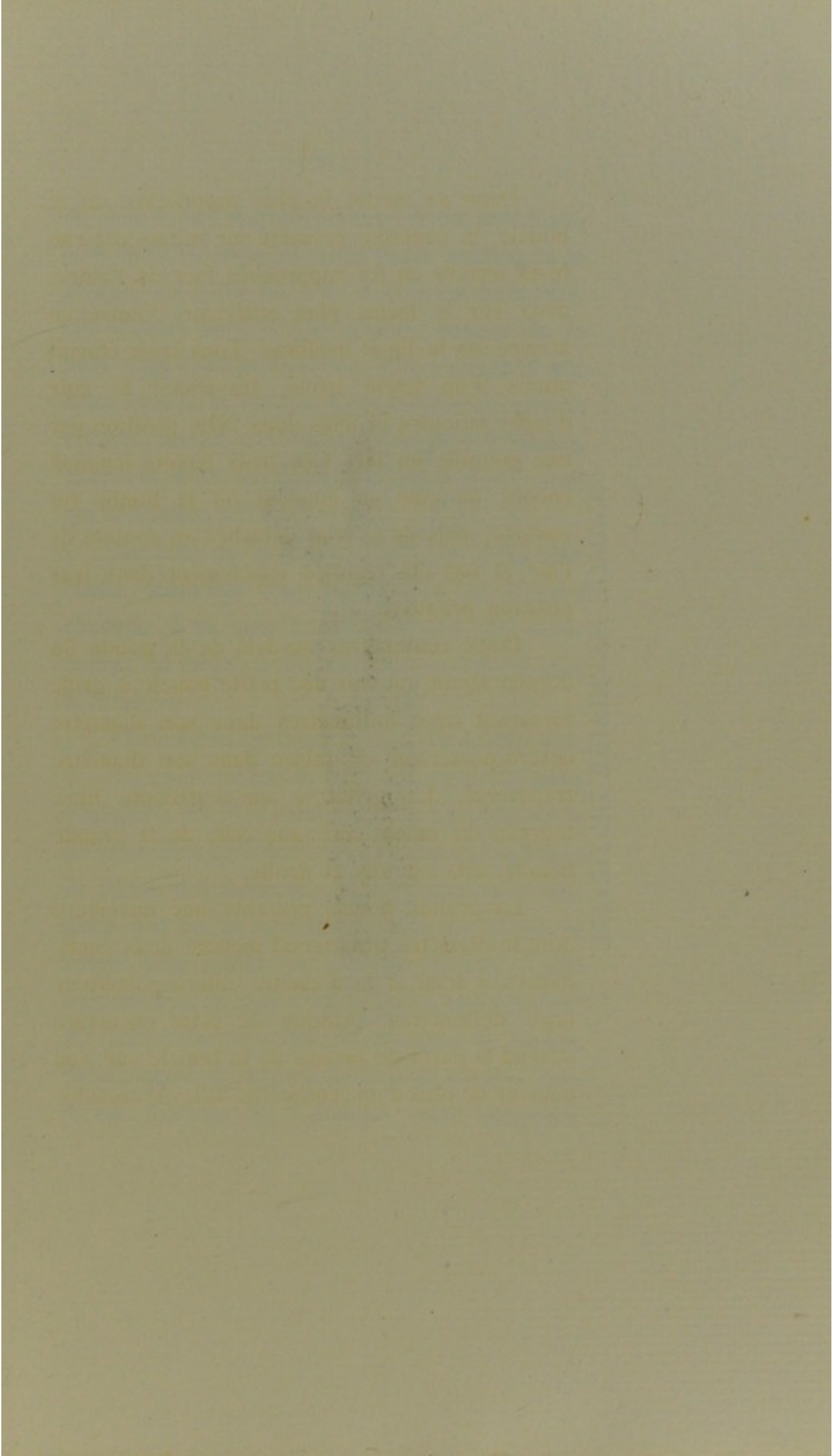
le-Pot. Dans sa plus grande largeur l'ouverture de l'arc du bandage mesure seize centimètres, elle peut s'agrandir par l'élasticité du métal, mais d'une faible quantité. Le diamètre antéro-postérieur mesure vingt centimètres. La hauteur de l'arc est d'environ deux centimètres, son épaisseur d'un centimètre à peu près ; à quatre travers de doigt de la plaque, le ressort présente un renflement, c'est qu'au moment où l'air a pénétré dans le tombeau, le bandage s'est brisé, c'est la solide réparation faite aussitôt par M^r Lelaurain qui a provoqué cet épaissement.

Sur la partie gauche du bassin, au-dessous du coude, on voyait une boucle en bronze, dite à griffe, attachée à une courroie de cuir, celle-ci se terminait du côté opposé par un anneau de bronze de dix-huit millimètres de diamètre. La boucle, le cuir et l'anneau mesuraient ensemble quinze centimètres de longueur. La boucle seule mesurait trois centimètres et demi de longueur sur quatre et demi de largeur. Le cuir mesurait onze centimètres de long, deux centimètres et demi de large près de la boucle, un centimètre et demi près de l'anneau, sur l'anneau un demi centimètre.

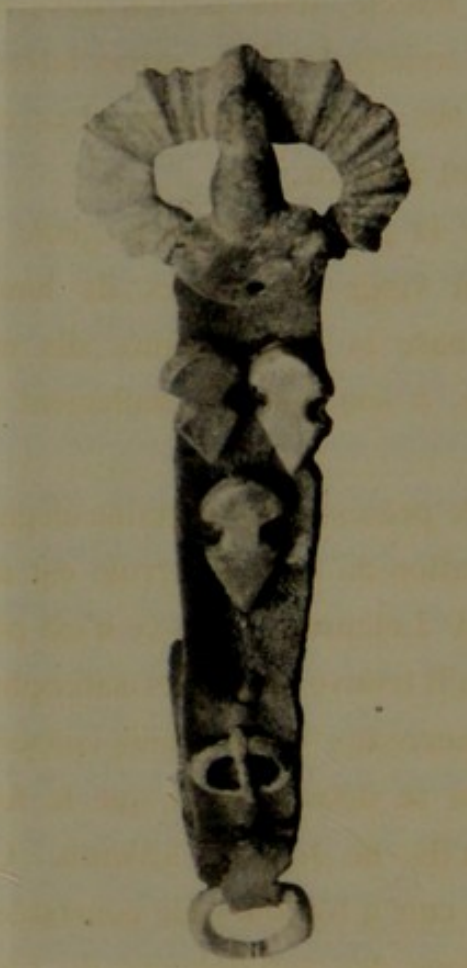
Dans sa moitié la plus rapprochée de la boucle, la courroie présente sur sa face externe trois ferrets en fer rapprochés l'un de l'autre, deux sur le même plan antérieur, l'autre en arrière sur la ligne médiane. Tous trois étaient munis d'un tenon troué, traversant le cuir d'outre en outre et fixés dans cette position par une goupille en fer. Ces trois ferrets tenaient encore au cuir au moment où la tombe fut ouverte, mais ils se sont détachés au contact de l'air et ont été recollés exactement dans leur position primitive.

Deux centimètres au-delà de la pointe du dernier ferret, on voit une petite boucle à griffe mesurant onze millimètres dans son diamètre antéro-postérieur et quinze dans son diamètre transverse. La griffe a son extrémité libre tournée du même côté que celle de la grande boucle, elle est fine et droite.

La grande boucle présente une ouverture dont le diamètre transversal mesure deux centimètres et demi et le diamètre antéro-postérieur onze millimètres. Autour de cette ouverture s'étend la paroi de bronze de la boucle sur une hauteur de plus d'un centimètre. Elle est crénelée



BANDAGE HERNIAIRE DE DEVISE



de haut en bas et quelques-unes de ces crénelures sont en relief assez marqués sur la surface de la plaque. La griffe de cette boucle est puissante, elle mesure dans la plus grande largeur de sa base vingt-trois millimètres. Elle s'attachait par cette base à la boucle, trois petites ouvertures situées l'une en arrière, les deux autres latérales, montrent bien ses points d'attache. Les clous qui la fixaient ont disparu.

La base de la griffe, comme la griffe elle-même, mesurent vingt millimètres de hauteur chacune, à sa base la griffe mesure dix millimètres de large, à son sommet seulement cinq millimètres.

Cette boucle présente une certaine élégance.

La conservation de cette courroie est assez singulière, dit M^r Lelaurain, mais ce n'est pas la première fois qu'il trouve dans des sarcophages de pierre des morceaux de cuir bien conservés, alors que les os se détruisent et que le fer se ronge plus qu'ils ne le font ailleurs. Cette conservation du cuir a toujours été constatée par M^r Lelaurain dans des sarcophages de pierre, jamais quand le corps a été déposé à même dans le sol. Comme M^r Lelaurain, mon honorable

Collègue à l'Académie Royale de Médecine, Mr Van Bastelaere, a constaté que le cuir ne se conserve pas dans la terre, on ne le retrouve qu'en débris.

Il existait encore dans le tombeau, une seconde courroie très mince, de la largeur de la petite boucle, mais on n'a pu sauver ce mince débris, que le contact de l'air a réduit en poussière. Au point correspondant à la main gauche, on vit une bague en bronze portant une sorte de monogramme et une pince épilatoire d'une construction fort primitive, enfin entre les deux genoux une Olla ou bouteille à parfums. Près du genou gauche du squelette se trouvait un vase en terre noire et près de la main droite un couteau.

Rien ne manquait donc au mobilier habituel des sarcophages francs. Le cercueil dont nous parlons était vide de terre, il ne renfermait qu'un amas de poussière où l'on retrouvait encore les fragments des os les plus volumineux du squelette, tels que ceux de la tête, des fémurs, du bassin.

On avait cru, d'après la forme du sarcophage, plus étroit aux pieds qu'à la tête, qu'il

était postérieur au VI^e siècle. M^r Lelaurain fait remarquer que cette forme de cercueil est la plus ancienne qu'on rencontre chez les Francs. Dès leur apparition dans les Gaules, vers 450, ils employaient déjà ce genre de sarcophages en pierre tendre.

Le cimetière franc de Devise, fouillé en Décembre 1894 par M^r Lelaurain, renfermait environ 400 tombes. Elles datent du commencement du V^e siècle pour finir aux Carlovingiens.

Il estime que celle qui renfermait le bandage herniaire remonte vers le milieu du VI^e siècle. J'ai soumis la question au savant Directeur du Musée de St-Germain, M^r Salomon Reinach, qui a bien voulu me répondre qu'il fixait la date cherchée de 450 à 600 ans après J. C. Mais il la croit très rapprochée de l'an 450.

Le bandage herniaire de Devise se trouve aujourd'hui dans les collections de l'Université de Gand, section de chirurgie antique.

The following is a list of the names of the persons who have been admitted to the office of the Secretary of the Board of Education since the last meeting of the Board on the 15th day of January, 1900.

1. Mr. J. H. [Name] [Address]

2. Mr. J. H. [Name] [Address]

3. Mr. J. H. [Name] [Address]

4. Mr. J. H. [Name] [Address]

5. Mr. J. H. [Name] [Address]

6. Mr. J. H. [Name] [Address]

7. Mr. J. H. [Name] [Address]

8. Mr. J. H. [Name] [Address]

9. Mr. J. H. [Name] [Address]

10. Mr. J. H. [Name] [Address]

11. Mr. J. H. [Name] [Address]

12. Mr. J. H. [Name] [Address]

13. Mr. J. H. [Name] [Address]

14. Mr. J. H. [Name] [Address]

15. Mr. J. H. [Name] [Address]

16. Mr. J. H. [Name] [Address]

17. Mr. J. H. [Name] [Address]

18. Mr. J. H. [Name] [Address]

19. Mr. J. H. [Name] [Address]

20. Mr. J. H. [Name] [Address]

21. Mr. J. H. [Name] [Address]

22. Mr. J. H. [Name] [Address]

23. Mr. J. H. [Name] [Address]

24. Mr. J. H. [Name] [Address]

25. Mr. J. H. [Name] [Address]

26. Mr. J. H. [Name] [Address]

27. Mr. J. H. [Name] [Address]

28. Mr. J. H. [Name] [Address]

29. Mr. J. H. [Name] [Address]

30. Mr. J. H. [Name] [Address]

31. Mr. J. H. [Name] [Address]

32. Mr. J. H. [Name] [Address]

33. Mr. J. H. [Name] [Address]

34. Mr. J. H. [Name] [Address]

35. Mr. J. H. [Name] [Address]

36. Mr. J. H. [Name] [Address]

37. Mr. J. H. [Name] [Address]

38. Mr. J. H. [Name] [Address]

39. Mr. J. H. [Name] [Address]

40. Mr. J. H. [Name] [Address]

41. Mr. J. H. [Name] [Address]

42. Mr. J. H. [Name] [Address]

43. Mr. J. H. [Name] [Address]

44. Mr. J. H. [Name] [Address]

45. Mr. J. H. [Name] [Address]

46. Mr. J. H. [Name] [Address]

47. Mr. J. H. [Name] [Address]

48. Mr. J. H. [Name] [Address]

49. Mr. J. H. [Name] [Address]

50. Mr. J. H. [Name] [Address]

51. Mr. J. H. [Name] [Address]

52. Mr. J. H. [Name] [Address]

53. Mr. J. H. [Name] [Address]

54. Mr. J. H. [Name] [Address]

55. Mr. J. H. [Name] [Address]

56. Mr. J. H. [Name] [Address]

57. Mr. J. H. [Name] [Address]

58. Mr. J. H. [Name] [Address]

59. Mr. J. H. [Name] [Address]

60. Mr. J. H. [Name] [Address]

61. Mr. J. H. [Name] [Address]

62. Mr. J. H. [Name] [Address]

63. Mr. J. H. [Name] [Address]

64. Mr. J. H. [Name] [Address]

65. Mr. J. H. [Name] [Address]

66. Mr. J. H. [Name] [Address]

67. Mr. J. H. [Name] [Address]

68. Mr. J. H. [Name] [Address]

69. Mr. J. H. [Name] [Address]

70. Mr. J. H. [Name] [Address]

71. Mr. J. H. [Name] [Address]

72. Mr. J. H. [Name] [Address]

73. Mr. J. H. [Name] [Address]

74. Mr. J. H. [Name] [Address]

75. Mr. J. H. [Name] [Address]

76. Mr. J. H. [Name] [Address]

77. Mr. J. H. [Name] [Address]

78. Mr. J. H. [Name] [Address]

79. Mr. J. H. [Name] [Address]

80. Mr. J. H. [Name] [Address]

81. Mr. J. H. [Name] [Address]

82. Mr. J. H. [Name] [Address]

83. Mr. J. H. [Name] [Address]

84. Mr. J. H. [Name] [Address]

85. Mr. J. H. [Name] [Address]

86. Mr. J. H. [Name] [Address]

87. Mr. J. H. [Name] [Address]

88. Mr. J. H. [Name] [Address]

89. Mr. J. H. [Name] [Address]

90. Mr. J. H. [Name] [Address]

91. Mr. J. H. [Name] [Address]

92. Mr. J. H. [Name] [Address]

93. Mr. J. H. [Name] [Address]

94. Mr. J. H. [Name] [Address]

95. Mr. J. H. [Name] [Address]

96. Mr. J. H. [Name] [Address]

97. Mr. J. H. [Name] [Address]

98. Mr. J. H. [Name] [Address]

99. Mr. J. H. [Name] [Address]

100. Mr. J. H. [Name] [Address]

Le bandage herniaire franc trouvé à Euville et si bien étudié par M. Maxe Werly, et les deux bandages trouvés par M. Lelaurain, à si peu de distance l'un de l'autre, dix kilomètres, dans le département de la Somme, ne sont pas les seuls qui aient été rencontrés.

Dans son article intitulé : « Etudes sur quelques antiquités trouvées en Picardie » et publiées dans la *Revue archéologique de France*, t. 7, 1886. M. Danicourt ancien maire de Péronne écrit :
« qu'il y a plusieurs années M. le Dr Colson,
» archéologue et habile médecin, nous avait dit
» qu'on avait trouvé un bandage herniaire il y a
» plusieurs années aux environs de Noyon, il
» remontait à la basse époque Gallo-Romaine,
» mais que rien de la trouvaille n'avait été con-
» servé. »

« D'autre part, en voyant le bandage de Mar-

» che-le-Pot, un fouilleur d'Amiens M. Darly,
» nous affirma avoir deux fois rencontré pareil
» ressort de fer dans le cimetière mérovingien
» de Fluy (Somme), sans y avoir attaché d'im-
» portance ni essayé d'en faire l'attribution. »

Six bandages herniaires ont donc été rencontrés dans le nord de la France; quatre dans le département de la Somme: l'un à Marche-le-Pot, l'autre à Devise par les soins de M. Lelaurain, deux ont été mis au jour par M. Darly, dans le cimetière Mérovingien de Fluy, un cinquième a été trouvé à Noyon et signalé par M. le Dr Colson. Les deux bandages de Fluy et celui de Noyon n'ont pas été conservés. Enfin un sixième bandage herniaire bien complet cette fois, a été trouvé à Euville à 55 lieues de Péronne et décrit par M. Maxe Werly.

Quatre bandages ont donc été trouvés dans le département de la Somme, un a été trouvé à Noyon dans le département de l'Oise, très près de la frontière du département de la Somme, à peu de distance de Devise et de Marche-le-Pot. Euville seul est à une assez grande distance des localités citées précédemment, à 55 lieues environ. Ce sont les seuls bandages herniaires connus

jusqu'à présent. On ne les a rencontrés que dans le nord de la France.

M. Bequet, président de la Société Archéologique de Namur, a bien voulu m'écrire, que dans cette province où les Francs ont laissé tant de souvenirs, il n'a rencontré aucune trace de bandage herniaire dans les milliers de sépultures franques ou antiques qu'il a explorées. M. Bequet est, sur cette question, un des plus éminents archéologues que l'on puisse consulter. Dans aucun des Musées que j'ai visité je n'ai rencontré de bandages herniaires métalliques.

Jusqu'à présent les bandages herniaires des V^e, VI^e et VII^e siècles n'ont été rencontrés que dans le nord de la France. L'Allemagne n'en possède pas. J'ai écrit à ce sujet à M. Lindensmith, le savant directeur du Musée Romano-Germain de Mayence, qui a bien voulu me dire :
« j'ai écrit à plusieurs de mes amis au sujet de
» ces bandages. Tous m'ont répondu qu'à leur
» connaissance rien de semblable n'avait été
» trouvé en Allemagne ; le Musée de Mayence
» n'en possède aucun exemplaire. »

M. Charles Read, le très distingué directeur du British Museum de Londres, a bien voulu

m'écrire : « Je regrette que nous n'ayons pas
» dans le Musée un seul bandage herniaire anté-
» rieur au XIII^e siècle. Ils ne se trouvent pas
» dans les tombeaux de l'époque Anglo-
» Saxonne. »

Mr Sophus Müller, le savant Directeur du
Musée de Copenhague m'écrit : « Je m'empresse
» de vous faire savoir que le Musée National de
» Copenhague ne possède pas de bandages
» herniaires au-delà du XIII^e siècle. »

Il résulte de cette étude que le bandage
herniaire métallique imaginé au XIV^e siècle par
le professeur Gordon, de l'Université de Mont-
pellier, n'est qu'une réédition du bandage que
portaient les Francs au V^e, VI^e et VII^e siècle.

Le port de ce bandage ne fut pas général
dans la race franque, nous ne trouvons cet usage
que dans le nord de la France, nulle part ailleurs
il n'est signalé.

OUVRAGES DU MEME AUTEUR :

CHIRURGIE ANTIQUE. — *La Prothèse Dentaire dans l'Antiquité*, par le Docteur Deneffe, Professeur à la Faculté de Médecine de l'Université de Gand. Membre titulaire de l'Académie Royale de Médecine de Belgique. — Un volume, gr. in-8°, Raisin, de 88 pages et 3 planches avec 8 figures. — H. Caals, Éditeur, Anvers. — 1899.

CHIRURGIE ANTIQUE. — *Les Oculistes Gallo-Romains au III^{me} siècle*, par le Docteur Deneffe, professeur à la Faculté de Médecine de l'Université de Gand. Membre titulaire de l'Académie Royale de Médecine de Belgique. — Un volume, gr. in-8°, Raisin, de 185 pages et 5 planches avec 50 figures. — H. Caals, Éditeur, Anvers. — 1896.

CHIRURGIE ANTIQUE. — *Étude sur la Trousse d'un chirurgien Gallo-Romain du III^{me} siècle*, par le Docteur Deneffe, Président de l'Académie Royale de Médecine de Belgique, Professeur Ordinaire à la Faculté de Médecine de l'Université de Gand. — Un volume, gr. in-8°, de 66 pages et 9 planches, avec 69 figures. — H. Caals, Éditeur, Anvers. — 1893.

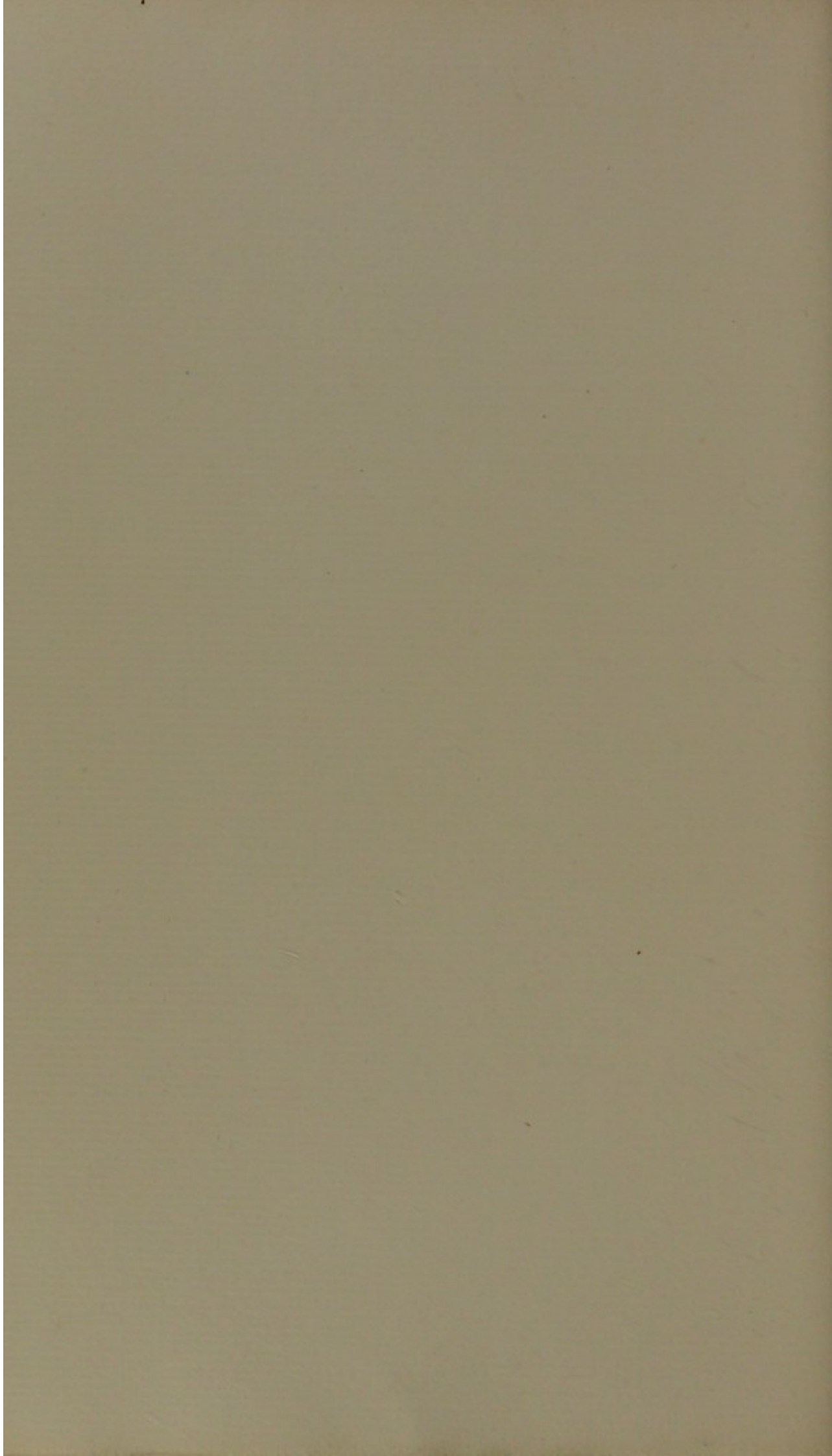
THE HISTORY OF THE

... ..
... ..
... ..
... ..
... ..

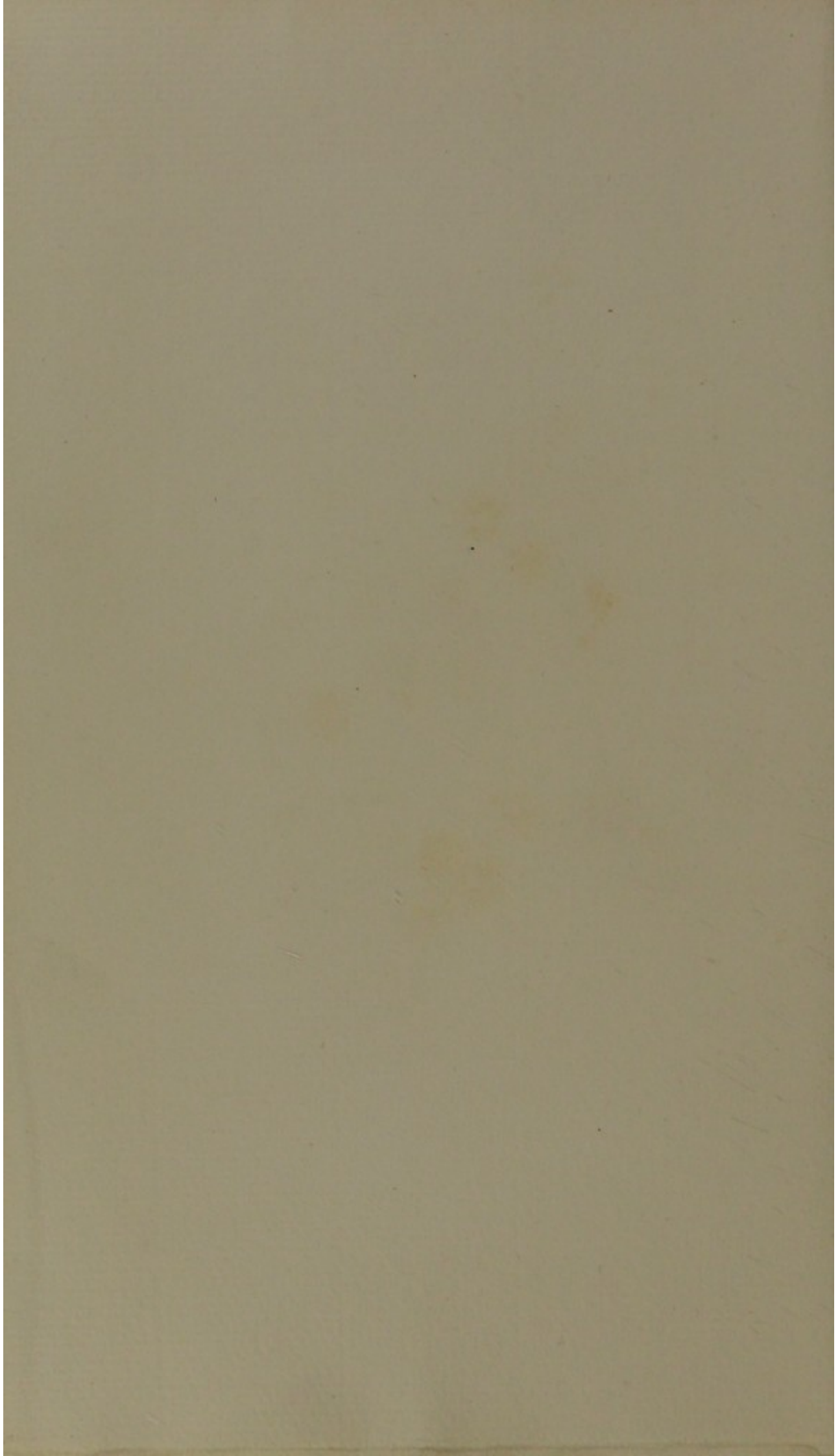
... ..
... ..
... ..
... ..
... ..

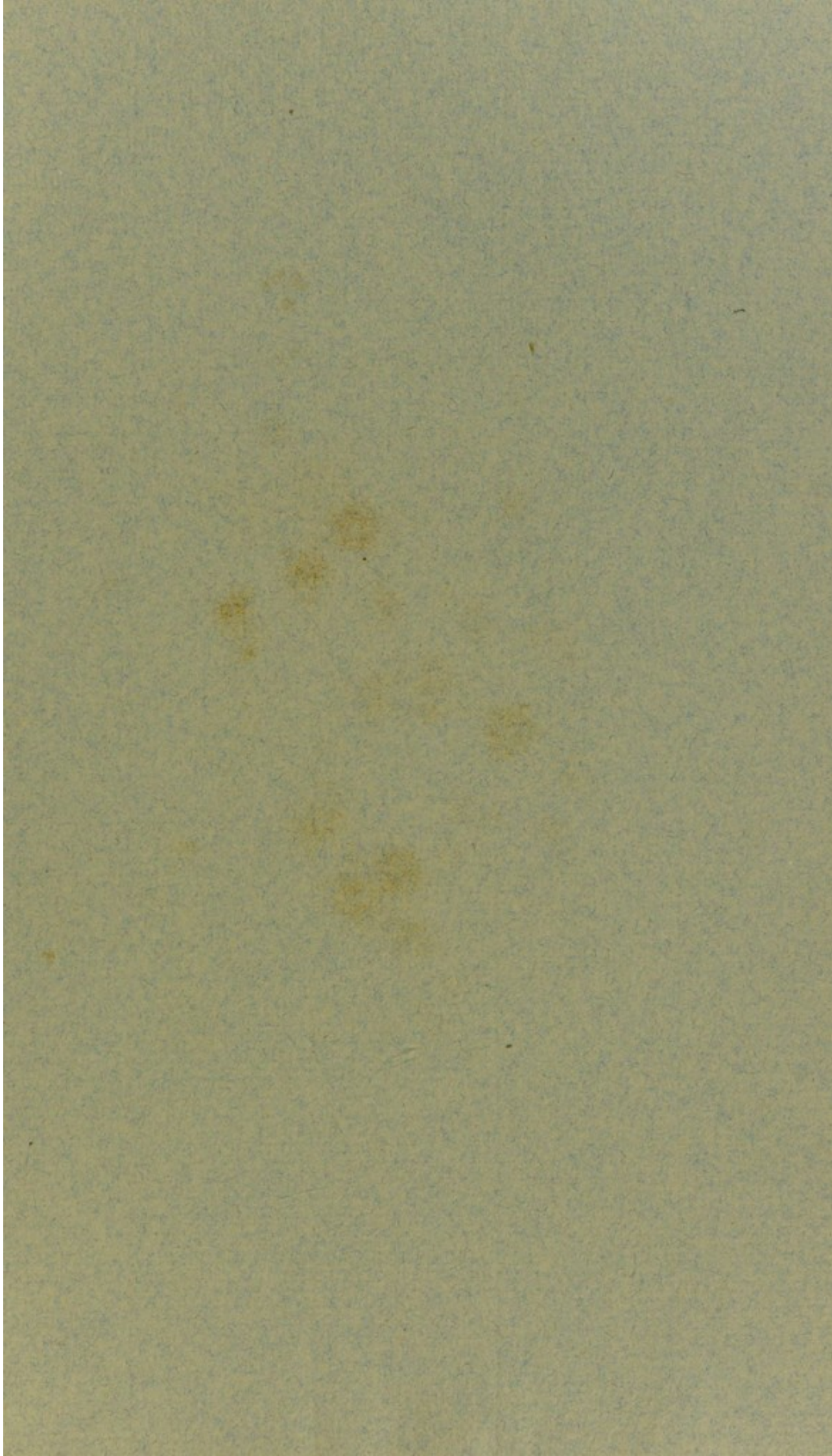
... ..
... ..
... ..
... ..
... ..









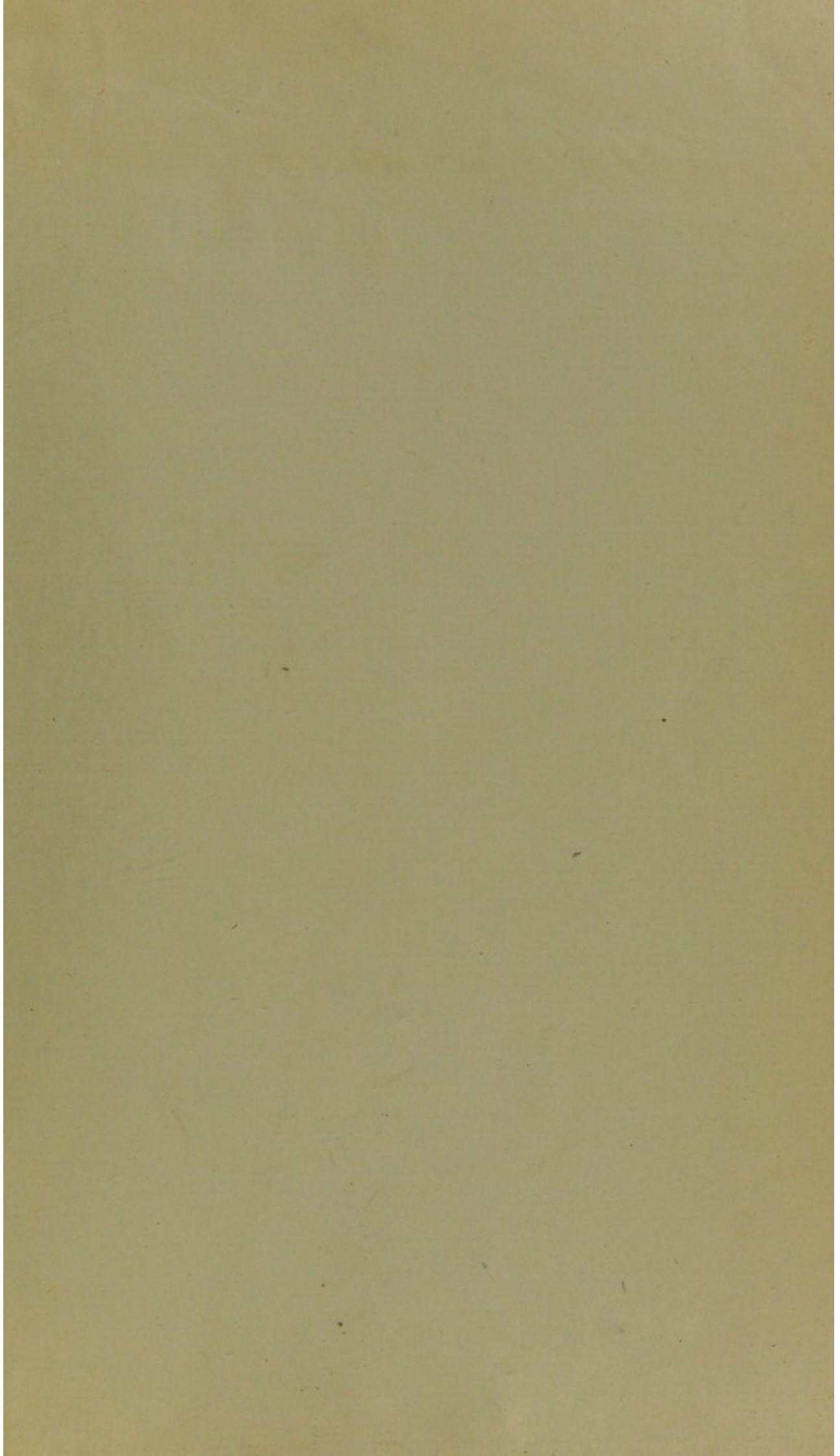


OUVRAGES DU MÊME AUTEUR :

CHIRURGIE ANTIQUE. — *La Prothèse Dentaire dans l'Antiquité*, par le Docteur Deneffe, Professeur à la Faculté de Médecine de l'Université de Gand. Membre titulaire de l'Académie Royale de Médecine de Belgique. — Un volume, gr. in-8°, Raisin, de 88 pages et 3 planches avec 8 figures. — H. Caals, Éditeur, Anvers. — 1899.

CHIRURGIE ANTIQUE. — *Les Oculistes Gallo-Romains au III^{me} siècle*, par le Docteur Deneffe, professeur à la Faculté de Médecine de l'Université de Gand. Membre titulaire de l'Académie Royale de Médecine de Belgique. — Un volume, gr. in-8°, Raisin, de 185 pages et 5 planches avec 50 figures. — H. Caals, Éditeur, Anvers. — 1896.

CHIRURGIE ANTIQUE. — *Étude sur la Trousse d'un chirurgien Gallo-Romain du III^{me} siècle*, par le Docteur Deneffe, Président de l'Académie Royale de Médecine de Belgique, Professeur Ordinaire à la Faculté de Médecine de l'Université de Gand. — Un volume, gr. in-8°, de 66 pages et 9 planches, avec 69 figures. — H. Caals, Éditeur, Anvers. — 1893.



✓

